

Évaluation du plan stratégique pays du PAM Togo 2022-2027

Termes de référence de l'évaluation
centralisée

Juin 2025



Table de matières

| | |
|---|-----------|
| Évaluation du plan stratégique pays du PAM Togo 2022-2027..... | 1 |
| Liste des figures | 3 |
| Liste des tableaux..... | 3 |
| 1. Introduction..... | 1 |
| 2. Raisons de l'évaluation | 2 |
| 2.1. Justification | 2 |
| 2.2. Objectifs | 2 |
| 2.3. Principales parties prenantes..... | 2 |
| 3. Contexte et sujet de l'évaluation | 2 |
| 3.1. Contexte..... | 2 |
| 3.2. Sujet de l'évaluation..... | 6 |
| 4. Portée, critères et questions de l'évaluation..... | 11 |
| 5. Approche méthodologique et considérations éthiques | 13 |
| 5.1. Approche méthodologique pour l'évaluation | 13 |
| 5.2. Quelques considérations préliminaires sur l'évaluabilité | 15 |
| 5.3. Considérations éthiques..... | 16 |
| 5.4. Assurance qualité | 17 |
| 6. Organisation de l'évaluation..... | 18 |
| 6.1. Phases et livrables | 18 |
| 6.2. Composition de l'équipe d'évaluation | 18 |
| 6.3. Rôles et responsabilités | 19 |
| 6.4. Considérations en matière de sécurité | 20 |
| 6.5. Communication..... | 20 |
| 6.6. La proposition | 20 |
| Annexe 1. Théorie de changement pour le PSP Togo (Extrait des documents du PSP Togo 2022-2026) | 1 |
| Annexe 2. Aperçu des effets directs stratégiques et des activités | 1 |
| Annexe 3. Résumé de modifications apportées par les révisions budgétaires..... | 1 |
| Annexe 4. Aperçu financier cumulatif du PSPP du Togo [2021-2022]..... | 1 |
| Annexe 5. Aperçu de la disponibilité des données sur la réalisation des résultats | 1 |
| Annexe 6. Analyse des parties prenantes..... | 9 |
| Annexe 7. Description supplémentaire des activités liées à l'alimentation scolaire basée sur la production locale (Home-Grown School Feeding, HGSF)..... | 10 |
| Annexe 8. Composition du Groupe de référence interne (GRI) | 16 |
| Annexe 9. Présence du PAM au Togo | 17 |
| Annexe 10. Liste des évaluations pertinentes (liste non exhaustive) | 18 |
| Annexe 11. Calendrier prévisionnel..... | 19 |
| Annexe 12. Liste des sigles utilisés dans le document..... | 21 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Carte IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Togo, juin-août 2021 (prévu) et juin-août 2025 (prévu) | 4 |
| Figure 2 : Evolution des prix des produits alimentaires | 5 |
| Figure 3: Aperçu du contexte et des opérations du PAM au Togo | 7 |
| Figure 4 Principales sources de financement du PSPP (2021-2022) et du PSP au Togo (2022-2026) | 9 |
| Figure 5 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026) | 9 |
| Figure 6 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026), composition par modalité d'intervention | 10 |
| Figure 7 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026), composition par programme | 10 |
| Figure 8: Aperçu financier cumulatif du PSPP du Togo [2021-2022] | 1 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Vue d'ensemble financière cumulative du PSP du Togo [2022-2026] | 8 |
| Tableau 2 : Synthèse de la chronologie – principaux jalons de l'évaluation | 18 |
| Tableau 3 : Synthèse de l'équipe d'évaluation et des domaines d'expertise requis | 19 |
| Tableau 4 : PSP Togo 2022-2026, aperçu des effets directs stratégiques et des activités | 1 |
| Tableau 5: PSPP Togo 2021-2022, aperçu des effets directs stratégiques et des activités | 2 |
| Tableau 6 : Résumé de modifications apportées par la révision budgétaire 1 du PSP 2022-2026 | 1 |
| Tableau 7 : Résumé de modifications apportées par la révision budgétaire 2 (Septembre 2024) 1 du PSP 2022-2026 | 1 |
| Tableau 8 : Analyse du cadre logique du PSPP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2021-2022 - indicateurs d'effet direct | 1 |
| Tableau 9 : Analyse du cadre logique du PSPP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2021-2022 – indicateurs transversaux | 2 |
| Tableau 10 : Analyse du cadre logique du PSP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2022-2023 – indicateurs d'effet direct | 3 |
| Tableau 11 : Analyse du cadre logique du PSP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2022-2023 – indicateurs transversaux | 6 |

1. Introduction

1. Les présents termes de référence ont été élaborés par le Bureau de l'évaluation du PAM à partir d'une revue initiale de la documentation et d'une consultation avec le bureau de pays.
2. Ces termes de référence visent essentiellement à fournir aux parties prenantes des informations clés sur l'évaluation et à préciser les attentes.
3. Les termes de référence sont structurés de la manière suivante : suite à cette première partie introductive, la deuxième partie présentera la justification, les objectifs, les parties prenantes et les principaux utilisateurs de l'évaluation ; la troisième partie présentera le contexte et le portefeuille du PAM ; la quatrième définira la portée, les critères et les questions de l'évaluation ; la cinquième déterminera l'approche méthodologique et les considérations éthiques de l'évaluation ; enfin, la sixième exposera comment l'évaluation sera organisée.

2. Raisons de l'évaluation

2.1. Justification

4. Les évaluations de plan stratégique de pays (PSP) sont obligatoires et menées conformément à la politique du PAM en matière de plans stratégiques de pays (2016) et à la politique d'évaluation du PAM (2022). Elles permettent au bureau de pays de bénéficier d'une évaluation indépendante de son programme de travail, et de générer des données probantes qui contribueront à éclairer l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays (PSP) qui devrait être approuvé par le Conseil d'administration en juin 2027.

2.2. Objectifs

5. Les évaluations répondent à un double objectif : redevabilité et apprentissage. Ainsi, la présente évaluation permettra de fournir des données probantes et des enseignements sur la performance du PAM pour les décisions stratégiques au niveau national, en particulier pour définir l'engagement futur du PAM au Togo et notamment développer le prochain plan stratégique de pays du PAM au Togo. A travers cette évaluation, le Bureau de Pays et ses partenaires souhaitent mettre en évidence les enseignements clés du projet pilote d'alimentation scolaire intégrée basée sur la production locale, ou « Home Grown School Feeding », condition sine qua non avant une possible mise à l'échelle. Par ailleurs, l'évaluation assurera l'obligation redditionnelle, concernant les résultats, envers les parties prenantes du PAM. Enfin, de façon indirecte, cette évaluation pourra nourrir les consultations durant la mise à jour du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD).

2.3. Principales parties prenantes

6. L'évaluation recueillera les perspectives d'un large éventail de parties prenantes internes et externes du PAM, offrant ainsi une opportunité d'apprentissage à l'échelle nationale, régionale et organisationnelle. Les principales parties prenantes au Togo incluent le Bureau de pays du PAM, le Gouvernement togolais, les bénéficiaires des interventions du PAM, les bailleurs de fonds, l'équipe des Nations Unies, ainsi que les partenaires coopérants et nationaux. En outre, le bureau régional du PAM à Dakar, les divisions techniques au siège et le Conseil d'administration (CA) seront également intéressés par les résultats de l'évaluation. L'annexe 6 présente des informations détaillées sur l'analyse préliminaire des parties prenantes.

3. Contexte et sujet de l'évaluation

3.1. Contexte

Statut socio-économique

7. Le faible indice de développement humain (IDH) du Togo, s'élevant à 0,547 en 2022,¹ reflète un statut socio-économique globalement bas. Ce constat est corroboré par un taux de pauvreté élevé, avec 45,5 pour cent de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.² Les disparités socio-économiques se manifestent également par un écart significatif entre l'IDH des hommes et des femmes, soulignant des inégalités de genre profondes.

8. La concentration de la pauvreté dans les zones rurales, atteignant 58,8 pour cent, par rapport à 26,5 pour cent dans les zones urbaines, ainsi que la variation régionale du taux de pauvreté (de 22,3 pour cent à

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2024. [Rapport sur le développement humain 2023-2024. Sortir de l'impasse – Repenser la coopération dans un monde polarisé.](#)

² INSEED. 2020. Note synthétique sur les résultats de pauvreté – EHCVM 2018-2019.

Lomé à 65,1 pour cent dans les Savanes),³ indiquent des disparités. Celles-ci se traduisent par une précarité des conditions de vie dans le nord du pays.

Accès à l'éducation

9. Le secteur de l'éducation au Togo est caractérisé par de fortes disparités entre les sexes, les femmes atteignant systématiquement des niveaux d'éducation inférieurs à ceux des hommes. Cet écart entre les sexes se reflète dans des taux d'inscription plus faibles, une durée de scolarisation plus courte et des taux d'alphabétisation plus bas chez les femmes. Par exemple, en 2017, 67 pour cent des hommes avaient une formation secondaire ou plus, contre seulement 40 pour cent des femmes.⁴ La durée moyenne de scolarisation des femmes est estimée à 4,2 années, tandis que celle des hommes s'élève à 7,2 années.⁵ Par conséquent, le taux d'alphabétisation des femmes au Togo n'est que de 46,1 pour cent, contre 71,8 pour cent pour les hommes. Ces disparités ont des implications plus larges pour l'autonomisation des femmes, leur participation économique et le développement global du capital humain du pays. De plus, le large écart entre les taux d'inscription et de réussite, en particulier au niveau secondaire (21,6 pour cent pour les filles et 32,7 pour cent pour les garçons),⁶ constitue l'un des défis du système éducatif au Togo.

10. Depuis 2008, le Gouvernement a mis en place un programme national d'alimentation scolaire pour améliorer les résultats scolaires et renforcer la sécurité alimentaire. En 2022, ce programme couvrait un réseau de 475 écoles primaires publiques servant un repas quotidien à près de 100 000 enfants en 2022, soit environ 9 pour cent des écoliers. Il était prévu d'étendre sa couverture à 17 pour cent d'ici à 2025.⁷

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

11. Les communautés togolaises présentent un degré élevé de vulnérabilité aux chocs, en particulier à l'insécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 « crise » ou plus), qui est passée de 238 000 personnes en 2021 à 621 723 personnes en octobre 2024, avec une projection atteignant 624 560 personnes pour la période de juin à août 2025,⁸ souligne les défis auxquels les communautés sont confrontées pour faire face au changement climatique, aux chocs économiques et à d'autres facteurs de stress. La région des Savanes enregistre le taux le plus élevé d'insécurité alimentaire (IPC3+), avec 20 pour cent de la population concernée. D'après le dernier rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), pour la période 2021-2023, 12,8 pour cent de la population togolaise était en situation de sous-alimentation (ne pouvant pas se procurer suffisamment de nourriture), et 57 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave.⁹ La dépendance à l'agriculture, associée à une faible productivité et à un accès limité aux marchés,¹⁰ des pratiques agricoles peu développées, ainsi qu'à la déforestation et à la dégradation des terres, exacerbe ces vulnérabilités.

³ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques. 2021. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages. Cite par The World Bank Group. 2022. [Poverty and Inequality Platform](#). Consulté le 11 octobre 2024.

⁴ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). 2018. MICS6 TOGO, 2017, Rapport final. Lomé, Togo.

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement. 2024. [Rapport sur le développement humain 2023-2024. Sortir de l'impasse – Repenser la coopération dans un monde polarisé](#).

⁶ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). 2023. Annuaire statistique national 2022.

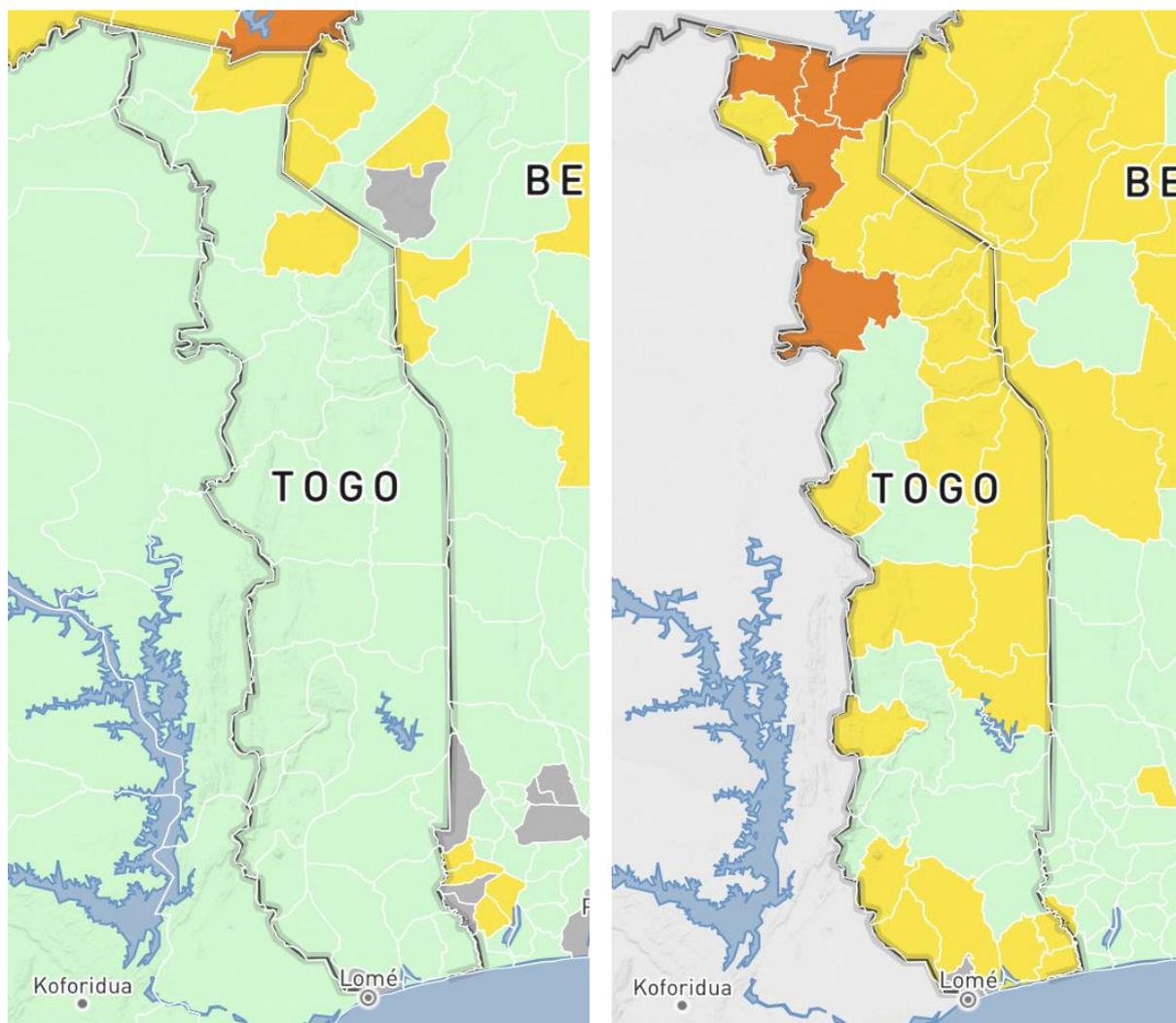
⁷ PAM. (2022). Plan stratégique de pays – Togo (2022–2026). Rome: Conseil d'administration, PAM.

⁸ ipcinfo.org. 2024. “[Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et d'estimation des populations vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest \(CH3.0\)](#)”

⁹ FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2024. The State of Food Security and Nutrition in the World 2024 – Financing to end hunger, food insecurity and malnutrition in all its forms. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254en>

¹⁰ The World Bank Group. 2024. [Employment in agriculture \(% of total employment\) \(modeled ILO estimate\) – Togo](#). World Bank Open Data. Consulté le 14 octobre 2024

Figure 1 : Carte IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Togo, juin-août 2021 (prévu) et juin-août 2025 (prévu)

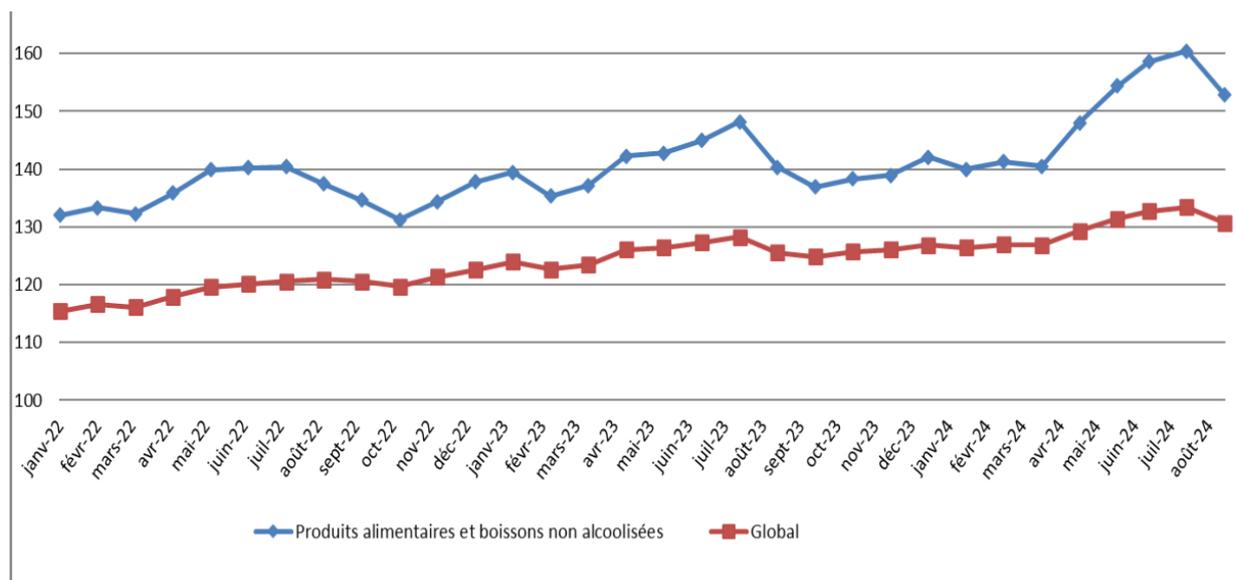


Source : Cadre harmonisé – Integrated Food Security Phase Classification, ipcinfo.org, consulté le 24 mars 2025 (adapté par OEV)

12. Les prix des produits alimentaires et le coût de la vie ont augmenté respectivement de 37,3 pour cent et 21,7 pour cent entre 2021 et 2024,¹¹ aggravant la vulnérabilité des ménages et compromettant leur capacité à faire face aux crises.

¹¹ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques. 2024. Indice national Harmonisé des prix à la consommation (INHPC) pour les pays membres de l'UEMOA, Togo – Août 2024. ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques. 2022. Indice national Harmonisé des prix à la consommation (INHPC) pour les pays membres de l'UEMOA, Togo – Janvier 2022.

Figure 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



Source : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

13. La prévalence du retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans était estimée à 22,3 pour cent en 2022,¹² représentant une légère diminution par rapport à 2017 (23,8 pour cent¹³). Le taux d'allaitement exclusif au sein des enfants au cours des six premiers mois est relativement élevé, à 64,3 pour cent.¹⁴ La prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans est de 5,7 pour cent.¹⁵ La situation alimentaire précaire est combinée à des taux d'anémie alarmants chez les femmes (45,7 pour cent) et des prévalences d'obésité chez les adultes (11,6 pour cent) et chez les enfants de moins de 5 ans (2,2 pour cent)¹⁶.

Situation humanitaire

14. Depuis 2018, la situation sécuritaire au Togo a connu une détérioration significative, particulièrement dans les régions septentrionales des Savanes et de la Kara. Le débordement du conflit du Sahel a provoqué un afflux de réfugiés à partir de 2020 et de personnes déplacées internes (PDI). En février 2025, 41 939 réfugiés et demandeurs d'asile et 10 171 PDI ont été enregistrés par le gouvernement.¹⁷ Le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile atteint environ 63 000 personnes. Les conséquences humanitaires de cette instabilité sont multiples : déplacements massifs de populations, détérioration des conditions de vie et vulnérabilité accrue, notamment pour les communautés déjà fragilisées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

15. Par ailleurs, le Togo fait face à des défis environnementaux de plus en plus pressants, notamment des inondations et des sécheresses, qui aggravent la situation humanitaire et ainsi augmentant le nombre de personnes nécessitant une assistance alimentaire urgente. Ces événements, comme les inondations de

¹² Estimations conjointes de la malnutrition infantile, UNICEF-OMS-Banque Mondiale, 2023. Cité par UNICEF. 2024. [Country Office Annual Report 2023, Togo](#).

¹³ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). 2018. MICS6 TOGO, 2017, Rapport final. Lomé, Togo.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2024. The State of Food Security and Nutrition in the World 2024 – Financing to end hunger, food insecurity and malnutrition in all its forms. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254en>

¹⁶ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). 2023. Annuaire statistique national 2022.

¹⁷ République Togolaise, Présidence de la république, Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés. Partage de la mise à jour des statistiques sur les personnes en situation de déplacement forcé au Togo, 7 mars 2025.

2019 et 2020¹⁸ ayant déplacé plus de 100 000 personnes, endommagent les infrastructures et réduisent les rendements agricoles, contribuant à l'insécurité alimentaire. La sécheresse de 2022 a particulièrement touché les populations pastorales, entraînant des pertes de bétail.¹⁹

3.2. Sujet de l'évaluation

Aperçu programmatique et opérationnel

16. Entre 2012 et 2020, les activités du PAM au Togo étaient axées sur la fourniture d'une assistance technique au gouvernement dans le but d'atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 2, "Faim Zéro". Parallèlement, le PAM gérait un corridor logistique régional en soutien à ses opérations dans la région du Sahel.²⁰

17. Le [Plan stratégique de pays provisoire \(PSPP\) — Togo \(2021-2022\)](#), initialement conçu pour aller du 1er janvier au 31 décembre 2021 et finalement étendu jusqu'au 30 juin 2022, s'est concentré sur la gestion des vulnérabilités exacerbées par la pandémie, la résilience et le renforcement des capacités nationales en matière de réponse aux crises. Ce plan a priorisé les personnes touchées par les crises, les petits exploitants agricoles, et a mis en place des services communs pour les partenaires humanitaires. Le programme d'alimentation scolaire a été intégré aux systèmes alimentaires plus larges et aux efforts de renforcement de la résilience.

18. Dans le cadre du [Plan stratégique de pays \(PSP\) – Togo \(juillet 2022–décembre 2026\)](#), le PAM a pour intention de soutenir le Gouvernement togolais dans l'atteinte de l'objectif de développement durable 2. Dans la version approuvée en 2022, le PAM envisageait de mettre l'accent sur le renforcement des capacités nationales ainsi s'alignant sur la feuille de route gouvernementale « Togo 2025 »²¹ qui privilégie la protection sociale et le développement du capital humain comme piliers du progrès national. S'appuyant sur les réalisations du PSPP, le PAM comptait jouer un rôle clé dans plusieurs domaines: Il visait à améliorer l'accès à l'alimentation et à la nutrition pour les personnes touchées par des crises. Il cherchait également à renforcer la résilience des communautés, promouvoir la santé et l'éducation des enfants, et soutenir les petits exploitants agricoles par l'intégration de la production locale dans le programme d'alimentation scolaire. Le PAM Togo s'est engagé à accompagner le programme du gouvernement dans 100 écoles primaires publiques planifiées comme suit: 50 écoles dans le Nord (région des Savanes et région de Kara) pendant les trois premières années de mise en œuvre du plan stratégique pays et 50 écoles dans le Sud (région Maritime, région des Plateaux et région Centrale) pendant les deux dernières années du PSP. Les deux groupes d'écoles sont dans deux zones agroécologiques différentes. La mise en œuvre de cette première phase (phase pilote) est déclinée en sous-composantes suivantes: préparation des repas chauds ; mise en place et exploitation de jardins scolaires ; de petites unités d'élevage ; d'unités de transformation agricole des denrées (moulins); et renforcement des capacités des acteurs locaux. Une description supplémentaire des activités liées à l'alimentation scolaire basée sur la production locale est présentée à l'annexe 7. Le PAM visait aussi à fournir un appui logistique pour faciliter le transport, l'entreposage et la distribution des biens alimentaires et non alimentaires.²²

¹⁸ Agence nationale de la protection civile (ANPC). 2021. Analyse des données des dégâts et pertes des aléas survenus au Togo : 2017-2020. Consulté le 16 octobre 2024 : [Rapport_ADD_ANPC_2017-2020-1.pdf \(anpctogo.tg\)](#)

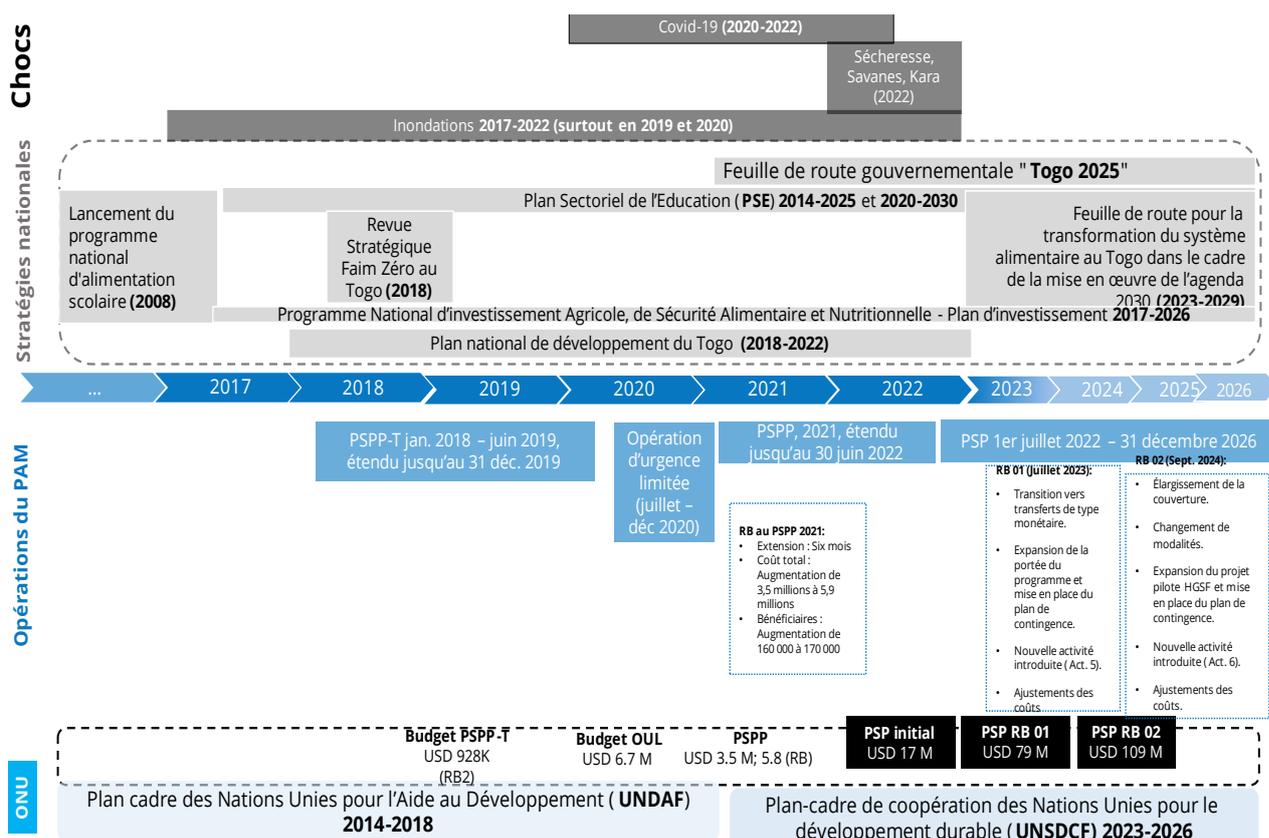
¹⁹ OCHA. 2023. Togo Floods Operational Update (MDRTG009). Consulté le 16 octobre 2024: [Togo Floods Operational Update \(MDRTG009\) - Togo | ReliefWeb](#)

²⁰ PAM. 2020. Rapport annuel.

²¹ Togo 2025 a remplacé le Plan national de développement (PND) 2018-2022

²² PAM. (2022). Plan stratégique de pays – Togo (2022–2026). Rome: Conseil d'administration, PAM.

Figure 3: Aperçu du contexte et des opérations du PAM au Togo



Note : Le PSP sera prolongé jusqu'en juin 2027, afin d'être aligné avec le calendrier du Plan-cadre de coopération des Nations Unies (UNSDCF).

Révisions budgétaires du PSP 2022-2026

19. A travers deux révisions budgétaires, le PAM a mis à l'échelle la réponse aux urgences face à la crise humanitaire croissante dans les régions des Savanes et de Kara dans le nord du Togo, exacerbée par l'escalade de l'insécurité et l'afflux de réfugiés en provenance du Burkina Faso.

Révision budgétaire 1

20. Le PSP a fait l'objet d'une première révision budgétaire, portant le coût total de 17,6 millions à 30,3 millions de dollars des États-Unis (ci-après dollars ou dollars É.-U) en juillet 2023 afin d'intensifier l'aide alimentaire d'urgence et les interventions de résilience. Le nombre de bénéficiaires est passé de 264 215 à 389 215. Des informations plus détaillées sont présentées en annexe 2. À part l'extension de la couverture des activités, les principaux changements induits par la première révision en termes d'activités et de modalités de transfert sont les suivants : ajout de l'Activité 5 pour soutenir les programmes de relèvement précoce et de stabilisation ; reformulation de l'Activité 1 et changement de modalité pour l'Activité 2. En plus, en réponse à l'inflation, la révision a ajusté à la hausse les coûts des solutions de livraison au Centre africain de Contrôle et de Prévention des Maladies (CACMP, Africa CDC en anglais).

Révision budgétaire 2

21. La deuxième révision budgétaire de décembre 2024 visait à intensifier les activités des résultats stratégiques 1, 2 et 3 du PSP afin de répondre aux besoins humanitaires croissants. Elle a porté le budget à 109 millions de dollars É.-U et le nombre de bénéficiaires ciblés à 855 547. Outre l'extension de la couverture des activités, la deuxième révision budgétaire introduit l'Activité 6, qui concerne la fourniture de services de transport aérien aux partenaires gouvernementaux et humanitaires. La révision a également permis un ajustement lié à l'inflation des coûts, en prenant en compte l'augmentation des coûts pour fournir des

solutions de livraison au CACMP.²³

Aperçu de la situation financière

22. Le PSPP (2021-2022) a été financé à 62,4 pour cent (voir annexe 4). Le PSP (2022-2026) disposait de 22,9 millions de dollars É.-U en date de décembre 2023, soit 75,3 pour cent du plan basé sur les besoins (PBB): 60 pour cent pour l'EDS1, 97 pour cent pour l'EDS2 (effets directs stratégiques) et 37 pour cent pour l'EDS3. Néanmoins, après les augmentations associées à la deuxième révision budgétaire, et sans augmentation significative des ressources au cours de 2024, les ressources disponibles ne représentent que 21,1 pour cent du nouveau budget (voir tableau 1).

Tableau 1 : Vue d'ensemble financière cumulative du PSP du Togo [2022-2026]

| Orientation | Effet direct stratégique | Activité | PBB original (USD) | PBB, révision budgétaire 01 (USD) | PBB, révision budgétaire 02 (USD) | Ressources allouées (USD) | Taux de financement (%) |
|-------------------------|--------------------------|---|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|-------------------------|
| Réponse d'urgence | EDS 1 | 01 Transferts de ressources non assortis de conditions | 6,377,653 | ↑ 15,427,043 | ↑ 37,201,889 | 13,491,677 | 36.3% |
| | | EDS 2 | - | - | - | 989,481 | |
| | | Sous-total EDS 1 | 6,377,653 | ↑ 15,427,043 | ↑ 37,201,889 | 14,481,158 | 38.9% |
| Soutien à la résilience | EDS 2 | 02 Programmes en milieu scolaire | 3,128,035 | ↑ 3,618,595 | ↑ 16,201,884 | 10,669,920 | 65.9% |
| | | 03 Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants | 2,208,300 | → 2,208,300 | ↑ 4,174,563 | 3,927,436 | 94.1% |
| | | 05 Création d'actifs communautaires et familiaux | | ↑ 962,957 | ↑ 19,322,849 | 688,510 | 3.6% |
| | | EDS 2 | - | - | - | 1,755,811 | |
| | | Sous total EDS 2 | 5,336,335 | ↑ 6,789,852 | ↑ 39,699,296 | 17,041,676 | 42.9% |
| Réponse d'urgence | EDS 3 | 04 Services à la demande | 2,225,270 | ↑ 2,688,270 | ↑ 13,274,501 | 1,000,276 | 7.5% |
| | | 06 Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies | | | ↑ 4,569,783 | | 0.0% |
| | | Sous-total EDS 3 | 2,225,270 | ↑ 2,688,270 | ↑ 17,844,284 | 1,000,276 | 5.6% |
| | | Ressources non allouées | - | - | - | 1,025,111 | |
| | | Coûts opérationnels directs (COD) | 13,939,258 | ↑ 24,905,165 | ↑ 94,745,469 | 33,548,222 | 35.4% |
| | | Coûts d'appui directs (CAD) | 2,800,729 | ↑ 3,800,383 | ↑ 8,093,134 | 4,131,050 | 51.0% |
| | | Coûts d'appui indirects (CAI) | 913,991 | ↑ 1,660,812 | ↑ 5,751,508 | 2,085,150 | 36.3% |
| | | Total | 17,653,978 | ↑ 30,366,360 | ↑ 108,590,111 | 39,764,421 | 36.6% |

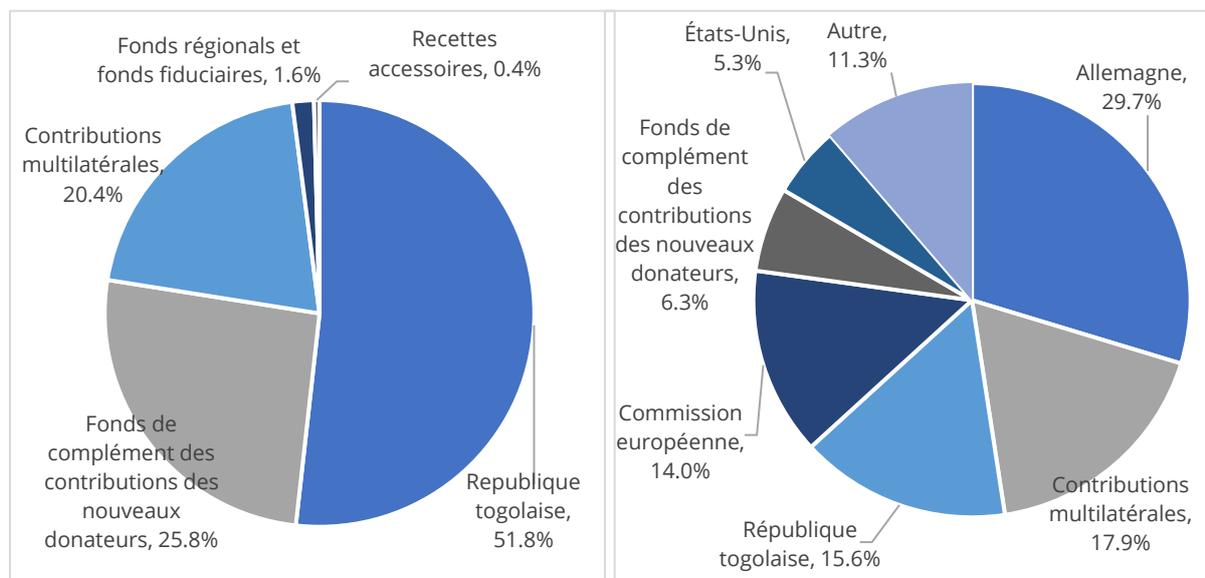
Source : SPA Plus (PBB), Rapport annuel de pays, Togo, 2021-2024

23. La République togolaise a contribué la moitié des ressources pour le PSPP et 15,6 pour cent des ressources totales pour le PSP. Actuellement, l'Allemagne est le bailleur le plus important pour le PSP, contribuant à hauteur de 30 pour cent des ressources. Par ailleurs le siège du PAM a alloué des fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs (EDMF) ainsi que des contributions multilatérales qui représentent environ un cinquième des ressources disponibles pour le PSP. Les autres donateurs

²³ Une troisième révision budgétaire est prévue afin de prolonger la fin du PSP de décembre 2026 à juin 2027.

comprennent: la Commission européenne, les États-Unis, la CEDEAO, la France, l'Australie, la Chine et l'Allemagne.

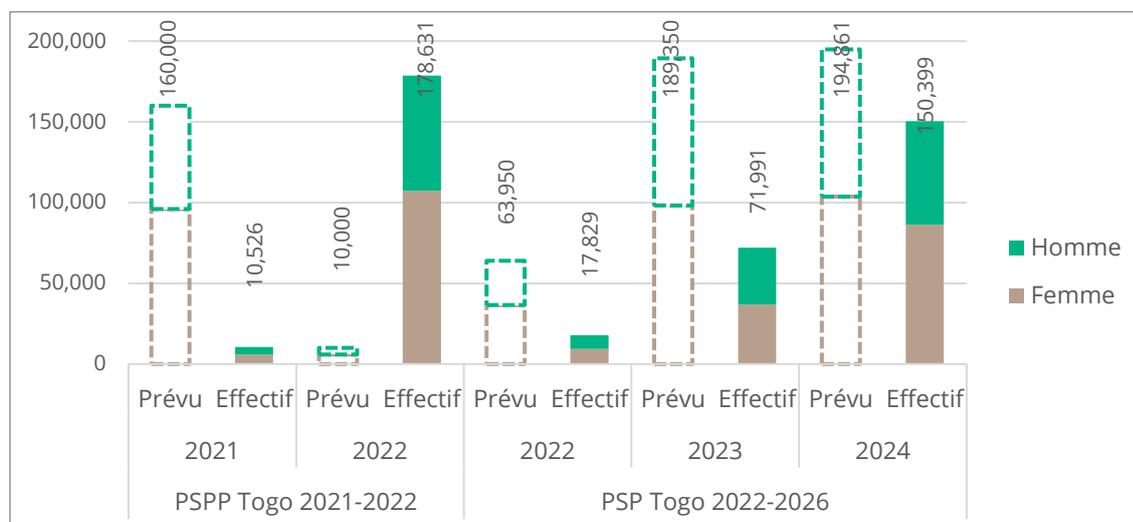
Figure 4 Principales sources de financement du PSPP (2021-2022) et du PSP au Togo (2022-2026)



Source : WFP Operation database, Togo interim country strategic plan (2021-2022) Resource situation ; FACTORY, Togo country strategic plan (2022-2026) Resource situation (en date de 31.3.2025)

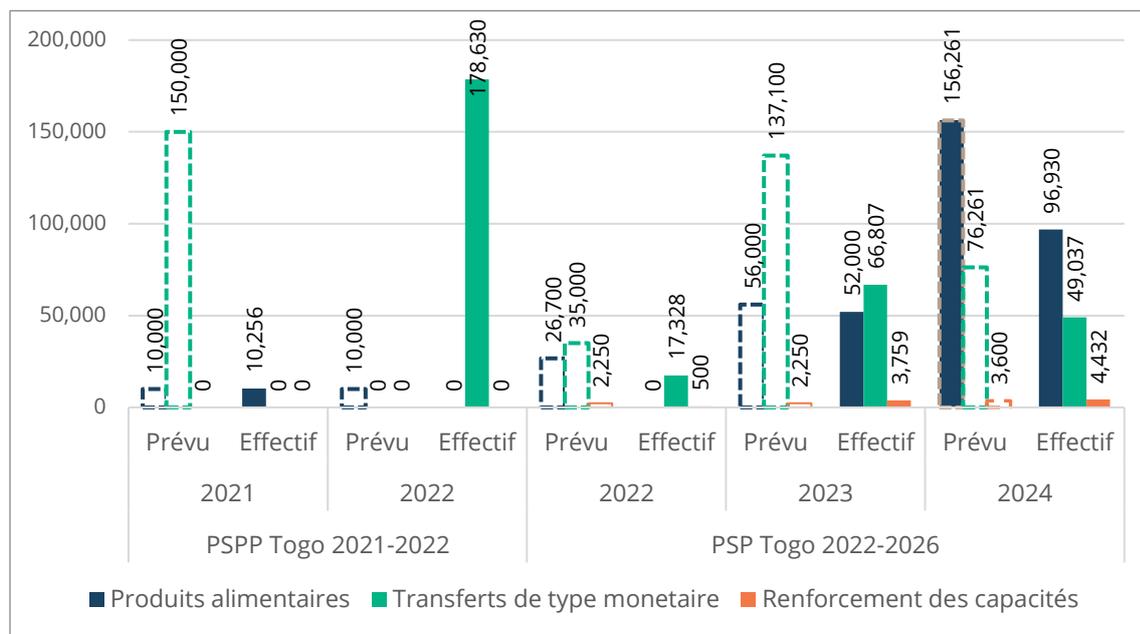
24. Les figures ci-dessous présentent un aperçu ventilé par sexe et par catégorie d'âge de l'évolution des bénéficiaires annuels prévus et réels. Le nombre de bénéficiaires prévus et effectifs a beaucoup varié chaque année suite aux changements dans le milieu opérationnel et aux révisions budgétaires. En 2021, le bureau de pays avait prévu de distribuer des transferts de type monétaire à 150 000 personnes, mais la distribution a finalement eu lieu en 2022, causant une divergence entre le nombre de bénéficiaires prévus et effectifs rapportés. En 2023, moins de la moitié du nombre prévu de bénéficiaires de transferts de type monétaire a été atteinte. Selon le rapport annuel, ce déficit était dû aux restrictions d'accès à la région des Savanes entre juillet 2023 et mars 2024, ainsi qu'au manque de données sur les réfugiés. Au total, en 2024, 77 pour cent du nombre de bénéficiaires prévus a été atteint.

Figure 5 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026)



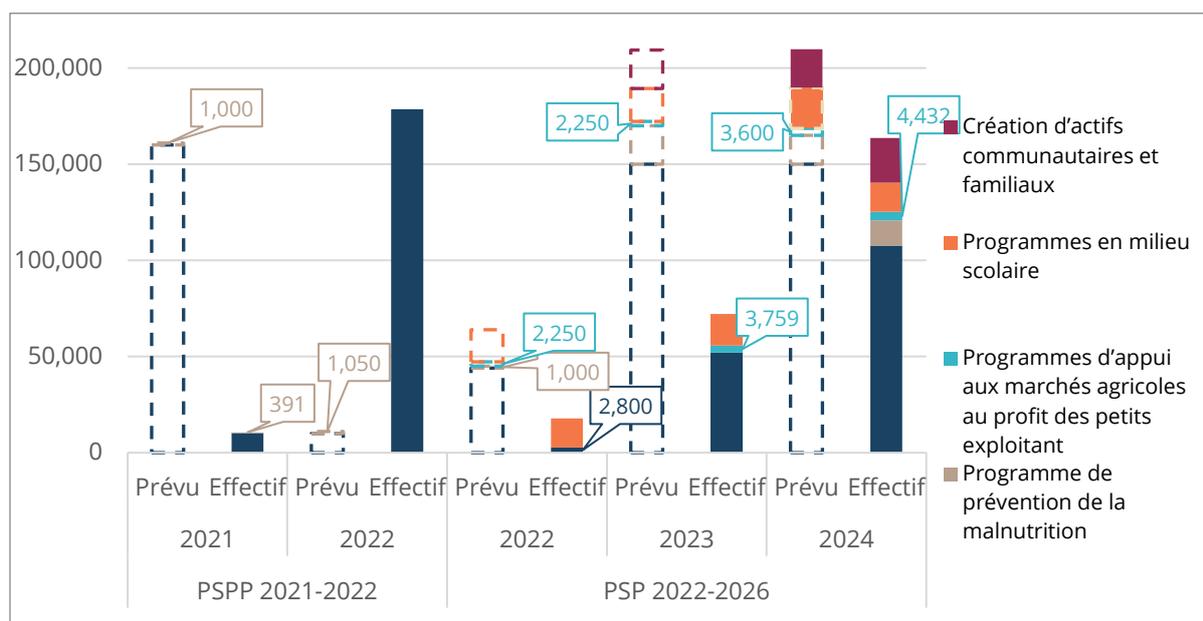
Source : Rapport annuel de pays, Togo, 2021-2024

Figure 6 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026), composition par modalité d'intervention



Source : Rapport annuel de pays, Togo, 2021-2024

Figure 7 : Bénéficiaires prévus et effectifs du PSPP (2021-2022) et PSP (2022-2026), composition par programme



Source : Rapport annuel de pays, Togo, 2021-2024

4. Portée, critères et questions de l'évaluation

25. En ce qui concerne la portée programmatique, l'évaluation se concentrera sur l'appréciation des progrès affichés dans la réalisation des effets directs escomptés et des résultats transversaux du PSPP et PSP, en tenant compte de tout effet inattendu, qu'il soit positif ou négatif. Tout en veillant à couvrir toutes les composantes du PSP, l'évaluation portera une attention particulière au programme de cantine scolaire et notamment au projet pilote d'alimentation scolaire basée sur la production locale.

26. En termes de portée temporelle, l'évaluation englobera le plan stratégique de pays provisoire (PSPP) de 2021, étendu jusqu'au 30 juin 2022, et le plan stratégique de pays (PSP) du 1er juillet 2022 au 30 juin 2027. La période couverte commence avec la conception et mise en œuvre du PSPP et se termine à la fin de la collecte des données de l'évaluation, prévue en novembre 2025. Au cours de cette période, l'évaluation analysera la façon dont le plan stratégique de pays s'appuie sur les activités antérieures ou s'en écarte, et déterminera si le changement stratégique envisagé au départ a eu lieu et, le cas échéant, quels en sont les résultats.

27. L'évaluation visera à répondre à cinq questions principales, chacune étant subdivisée en sous-questions. Ces questions et sous-questions ont été élaborées à partir de la revue documentaire et des échanges avec le bureau de pays. Elles seront affinées et validées lors de la phase de cadrage, en fonction de leur pertinence et de leur adéquation avec le plan stratégique de pays et le contexte national, ainsi que la mise en œuvre des activités du PAM au Togo.

| Question d'évaluation 1 – Dans quelle mesure et de quelle manière le PSP est-il fondé sur des preuves et stratégiquement conçu pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ? (Pertinence, cohérence) | |
|---|---|
| 1.1 | Dans quelle mesure la conception du PSPP et du PSP et des révisions budgétaires associées se sont-elles appuyées sur des preuves crédibles et spécifiques sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes les plus vulnérables ? |
| 1.2 | Dans quelle mesure le PSP repose-t-il sur des hypothèses réalistes, y compris en ce qui concerne le financement, et prend-il suffisamment en compte les risques ? |
| 1.3 | Dans quelle mesure le positionnement stratégique du PAM est-il resté pertinent, au regard de l'évolution du contexte et des besoins, des priorités des politiques et des capacités nationales, des plans de l'ONU et de l'avantage comparatif du PAM dans ce contexte ? |
| Question d'évaluation 2 – Quelle a été la contribution des PSPP et PSP à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Togo ? (Efficacité, durabilité, couverture, connectivité) | |
| 2.1 | Dans quelle mesure et comment le PAM a-t-il atteint ses objectifs en matière de couverture et de résultats, notamment en matière de réponse aux urgences, d'alimentation scolaire, de résilience et de renforcement de capacité des institutions nationales? Dans quelle mesure les mécanismes de ciblage et de priorisation des bénéficiaires ont-ils permis d'atteindre les populations les plus vulnérables et de maximiser les effets des interventions ? |
| 2.2 | Quels effets – directs ou indirects, attendus ou non, positifs ou négatifs – peuvent être associés à l'opérationnalisation du modèle HGSF dans le PSP, notamment en termes de revenus, de moyens de subsistance durables, de productivité agricole, de diversification, de viabilité commerciale et de renforcement de capacités nationales/ infranationales de mise en œuvre du HGSF ? |
| 2.3 | Dans quelle mesure et de quelle manière les résultats obtenus dans le cadre du PSPP et PSP sont-ils susceptibles d'être durables, en particulier d'un point de vue financier, social et institutionnel? De manière plus spécifique, dans quelle mesure le modèle HGSF est-il susceptible de produire des résultats qui dureront sur le long terme? |
| 2.4 | Dans quelle mesure le PSP et le PSPP ont-ils intégré leurs différents domaines d'activité surtout dans un contexte de conflits intercommunautaires, au vu de l'intensification de la réponse d'urgence? (Et le triple nexus) |
| Question d'évaluation 3 - Dans quelle mesure le PAM a-t-il abordé les enjeux transversaux pertinents dans le contexte des opérations du PAM au Togo ? | |

| | |
|---|--|
| 3.1 | Dans quelle mesure et de quelle manière le PAM a-t-il contribué à la réalisation des objectifs transversaux, principalement dans les domaines de l'intégration de la nutrition, de l'approche axée sur l'égalité de genre, de l'impact environnemental des activités du PAM et de la redevabilité vis-à-vis des personnes touchées ? |
| 3.2 | Dans quelle mesure le PAM a-t-il adhéré aux principes humanitaires dans la mise en œuvre de ses activités, le cas échéant ? |
| Question d'évaluation 4 - Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficiente pour contribuer aux résultats ? (Efficience) | |
| 4.1 | Dans quelle mesure le PAM a-t-il œuvré pour mettre en œuvre les activités des PSPP et PSP de manière la plus efficiente possible en termes de coûts ? |
| 4.2 | Quelle est l'efficience du modèle d'alimentation scolaire basé sur la production locale en comparaison au modèle d'approvisionnement par importation des vivres ? Quelles mesures pourraient améliorer l'efficience ? |
| 4.3 | Dans quelle mesure les produits attendus ont-ils été obtenus dans les délais prévus ? |
| Question d'évaluation 5 - Quels sont les facteurs critiques, internes et externes au PAM, qui expliquent la performance et les résultats ? (Efficacité, efficience, cohérence) | |
| 5.1 | Dans quelle mesure les partenariats stratégiques et opérationnels – y compris l'assistance technique du PAM au gouvernement – ont-ils été adaptés, et comment ont-ils contribué aux résultats du programme ? |
| 5.2 | Dans quelle mesure des facteurs tels que les capacités nationales, les mécanismes de financement et l'appropriation par les parties prenantes ont-ils influencé les résultats, ainsi que la pérennisation et l'extension du modèle HGSP ? |
| 5.3 | Dans quelle mesure les mécanismes institutionnels, y compris les ressources humaines et l'appui du bureau régional, ont-ils été adéquats pour permettre une mise en œuvre efficace et réaliser les résultats envisagés ? |
| 5.4 | Dans quelle mesure la génération de données probantes et l'utilisation adéquate des données de suivi et des données issues des mécanismes de retour d'information communautaire (CFM) ont-elles permis de suivre les progrès et d'éclairer la prise de décision ? |
| 5.5 | Dans quelle mesure des approches ou activités innovantes ont-elles été utilisées dans le cadre du programme pour améliorer sa performance ? |

28. L'évaluation adoptera les critères d'évaluation standards du GNUE et du CAD/OCDE, c'est-à-dire : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité ainsi que l'interdépendance et la couverture. En outre, elle s'attachera à évaluer le respect des principes humanitaires, les questions de protection, la redevabilité envers les personnes touchées, l'impact environnemental des activités du PAM, et, dans la mesure du possible, les effets différentiels sur les hommes, les femmes, les filles, les garçons, les personnes handicapées et autres groupes socio-économiques.

5. Approche méthodologique et considérations éthiques

5.1. Approche méthodologique pour l'évaluation

29. Le bureau de l'évaluation encourage l'utilisation de diverses approches pour les évaluations des PSP. Les méthodes peuvent inclure : le traçage de processus ; l'analyse qualitative de contribution ; la cartographie des systèmes ; et bien d'autres. Il est important d'assurer que la justification des méthodes - ainsi que leur pertinence dans le contexte spécifique de l'évaluation du PSP du Togo et leur rôle dans la réponse aux questions d'évaluation - soient clairs. Les éléments de la méthodologie présentés dans ces TdR sont des suggestions pour la considération de l'équipe d'évaluation au moment de la préparation de la proposition, et qui devront être enrichies et contextualisées davantage.

5.1.1. Cadre conceptuel

Théorie du changement

30. La théorie du changement du PSP Togo, dont la représentation graphique se trouve en annexe 1, constitue un modèle conceptuel. Elle illustre les relations causales entre les interventions du PAM et les résultats attendus en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce modèle permet de visualiser la logique sous-jacente du programme et d'identifier les hypothèses clés. Pour l'évaluation, il sera nécessaire de s'appuyer sur cette théorie, ainsi que sur les documents de programmation et les entretiens avec les parties prenantes pour clarifier les étapes du processus de changement et les hypothèses sous-jacentes et l'approfondir et la mettre à jour. Cette mise à jour devra être effectuée avant la mission de cadrage, puis ajustée au cours des discussions avec le bureau de pays. La version finale mettra en évidence la logique d'intervention, les relations causales entre les activités du PAM, les produits, et les effets stratégiques directs, ainsi que les hypothèses nécessaires pour atteindre le changement souhaité.

31. La version actuelle de la Théorie de changement (TdC) du PSP a été développée pour chaque Effet Direct Stratégique (EDS), en incluant les risques et hypothèses associés. Il sera important que l'équipe d'évaluation affine la TdC en tenant compte, entre autres, des éléments suggérés ci-dessous :

- *Cartographier les interdépendances et synergies entre les EDS* : Identifier les liens entre les différents EDS, en mettant en lumière leurs complémentarités, leurs interconnexions.
- *Élaborer des hypothèses et risques communs* : En plus des hypothèses spécifiques à chaque EDS, il serait pertinent de définir des hypothèses et risques partagés, notamment pour des enjeux comme le climat, la sécurité, ou la stabilité politique, qui peuvent affecter l'ensemble du PSP. Il convient également d'ajouter à la TdC des hypothèses pertinentes en rapport avec l'opérationnalisation des activités et la réalisation des résultats escomptés.
- *Intégrer les thématiques transversales* : Assurer que les thèmes transversaux (comme le genre, la durabilité environnementale, le renforcement des capacités) soient intégrés de manière cohérente dans la TdC.
- *Mettre à jour la TdC pour chaque EDS aux vues du contexte opérationnel* : Mettre à jour la TdC pour chaque EDS aux vues des révisions budgétaires effectuées.

32. Une fois la théorie du changement mise à jour, il sera important d'évaluer sa cohérence logique et sa pertinence par rapport aux objectifs du PSP. L'évaluation de la théorie du changement consiste à vérifier si les hypothèses sous-jacentes à la théorie sont confirmées par les données empiriques. Cela implique de comparer les résultats observés avec les résultats prévus dans la théorie du changement. Il est également important d'identifier les facteurs qui ont contribué aux succès ou aux échecs des interventions des PSP et PSP. Cela pourra être fait en analysant les facteurs contextuels, institutionnels et individuels qui ont influencé les résultats.

Cadre analytique (matrice d'évaluation)

33. L'évaluation adoptera une approche méthodologique mixte, combinant des éléments quantitatifs et

qualitatifs. Cette approche permettra de saisir la complexité des interventions du PAM et d'appréhender les différents niveaux d'effets, depuis les activités jusqu'aux résultats atteints durant la période de la mise en œuvre.

34. Le cadre analytique de l'évaluation permettra d'affiner les questions d'évaluation, les dimensions et axes d'analyse, les indicateurs de performance, les sources de données et les méthodes et techniques d'analyse. Il s'agit d'un outil essentiel pour orienter la collecte et l'analyse des données et pour garantir la pertinence et la crédibilité de l'évaluation. Le cadre analytique, sera présenté sous forme de « matrice d'évaluation ».

5.1.2. Collecte des données

Données quantitatives

35. Les données quantitatives proviendront des sources secondaires et primaires. Les sources secondaires comprennent : les données du PAM sur les activités, les bénéficiaires, les ressources humaines et financières, et les résultats des différentes activités mises en œuvre ; les données des enquêtes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; les données de suivi.

Données qualitatives

36. Les données qualitatives pourront être obtenues par le biais d'entretiens individuels, de groupes de discussion et d'observations de terrain.

37. **Entretiens individuels** : Les entretiens individuels pourront être réalisés avec des bénéficiaires du PSPP et du PSP, des acteurs clés des institutions partenaires, des responsables du PAM au Togo et dans le bureau régional, des autorités locales et bailleurs de fonds. Un **échantillonnage en boule de neige** sera utilisé pour identifier d'autres participants potentiels à partir des participants initiaux. La technique de la boule de neige facilite l'accès aux communautés isolées en s'appuyant sur des contacts initiaux pour instaurer la confiance et élargir progressivement le réseau. Elle permet ainsi de surmonter les barrières de confiance, d'atteindre des individus dispersés géographiquement et d'exploiter les réseaux sociaux existants pour atteindre un échantillon plus large.

38. **Groupes de discussion** : Les groupes de discussion seront organisés avec des groupes de bénéficiaires et non bénéficiaires pour recueillir leurs perceptions et leurs expériences, en particulier dans les zones d'accès difficile de la région de Savanes où les activités du PAM sont fortement concentrées. Cette technique adoptera un **échantillonnage hétérogène** par lequel l'équipe d'évaluation sélectionnera des participants ayant des caractéristiques différentes pour obtenir une diversité de perspectives. Cette méthode d'échantillonnage peut révéler des perspectives contrastées et faciliter la compréhension de la manière dont différents groupes sont affectés par les interventions. Afin de trianguler et de compléter les perspectives des personnes touchées (si l'équipe ne peut pas organiser de groupes de discussion en raison de contraintes d'accès), le Bureau de l'évaluation explorera avec le Bureau de pays la possibilité de s'appuyer sur les données anonymisées issues des mécanismes communautaires de remontée de l'information.

39. **Observations de terrain** : Les visites seront réalisées dans les écoles, les sites d'interventions des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), les sites de distribution de l'assistance alimentaire pour les personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés pour observer les activités et les interactions sur le terrain. En premier lieu, **les sites d'observation** seront échantillonnés en fonction de leur représentativité ou de leur intérêt particulier pour l'évaluation. En deuxième lieu, un **échantillonnage des moments** d'observation sera effectué pour capturer différents aspects des activités et des interactions.

40. **Analyse des documents** : Analyse des documents pertinents (rapports divers relatifs aux opérations du PAM au Togo, revues internes, évaluations, articles académiques, etc.) pour contextualiser les résultats de l'évaluation.

41. Les rapports d'autres évaluations du PAM constituent une source précieuse de données pour cette évaluation (Voir annexe 10). Elles incluent, entre autres, l'évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux

crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale (2018-2023)²⁴²⁵, l'évaluation de la Politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence, en cours, avec le Togo comme l'une des études de cas, ainsi que l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des Objectifs de développement durable.

5.1.3. Analyse des données

Analyse des données quantitatives

42. Les données quantitatives seront analysées à l'aide de méthodes statistiques appropriées. Cela peut inclure le calcul des indicateurs de performance, le cas échéant, et analyse des tendances temporelles et analyse de coupe instantané. Le **calcul des indicateurs de performance prédéfinis** (taux de couverture, taux de participation, taux de malnutrition, etc.) se fera pour évaluer l'efficacité des interventions. L'analyse pourra aussi relever les écarts entre les prévisions et réalisations et les domaines nécessitant des améliorations. L'**analyse des tendances temporelles**, le cas échéant, consistera en l'utilisation de méthodes statistiques pour analyser l'évolution des indicateurs dans le temps et identifier les tendances émergentes. Dans ce cas, l'analyse des données quantitatives se concentrerait sur une vue instantanée des réalisations par rapport aux objectifs fixés pour une période donnée.

Analyse des données qualitatives

43. Les données qualitatives seront analysées à l'aide de techniques d'analyse de contenu et d'analyse comparative. L'analyse de contenu permettra d'identifier les thèmes émergents, les tendances, ainsi que les facteurs explicatifs des résultats observés. L'analyse comparative permettra la comparaison des résultats obtenus dans différents domaines d'intervention, tels que la réponse d'urgence, l'appui à la résilience, le renforcement des capacités institutionnelles, et l'alimentation scolaire.

5.1.4. Triangulation des données

44. La triangulation des données permettra de renforcer la validité des conclusions de l'évaluation en combinant différentes sources et méthodes de collecte et d'analyse. Les données quantitatives et qualitatives seront utilisées de manière complémentaire pour fournir une compréhension plus complète des effets des activités du PAM au Togo.

5.1.5. Intégration du genre et de l'inclusion

45. L'évaluation accordera une attention particulière aux inégalités de genre et aux besoins spécifiques des groupes vulnérables (personnes handicapées, minorités, personnes jeunes et âgées, etc.). Les données seront désagrégées par sexe et d'autres caractéristiques pertinentes afin d'identifier les effets différentiels des interventions du PAM.²⁶

5.2. Quelques considérations préliminaires sur l'évaluabilité

46. Cette évaluation de PSP pourra s'appuyer sur plusieurs sources de données probantes secondaires. À l'Annexe 10 figurent une liste des évaluations de PSP précédentes ainsi que toutes les évaluations couvrant la période d'évaluation. Au cours de la phase de cadrage, il sera attendu de l'équipe d'évaluation qu'elle mène une étude d'évaluabilité approfondie et qu'elle juge de manière critique de la disponibilité, de la qualité et des lacunes des données afin d'éclairer son choix des méthodes d'évaluation. Cela inclura une analyse du cadre de résultats et des indicateurs connexes dans l'objectif de valider la pré-évaluation réalisée par le Bureau de l'évaluation.

²⁴ [Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale 2018-2023 - Vol 1](#)

²⁵ [Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale 2018-2023 - Vol 2](#)

²⁶ Lors du choix des méthodes d'évaluation, l'équipe d'évaluation consultera la Note technique du Bureau de l'évaluation - Intégrer le genre aux évaluations du PAM et la Note technique « Conseils pratiques sur l'inclusion du handicap dans les évaluations ».

47. À ce stade, les défis suivants en ont été identifiés :

- *L'accès aux sites d'intervention* : L'accès au nord du pays (région des Savanes), où se concentrent les interventions du PAM, est restreint en raison de la situation sécuritaire. Compte tenu des restrictions en vigueur, toute personne souhaitant se rendre dans ces régions doit obtenir une autorisation délivrée par les autorités locales. Cette autorisation doit être demandée au moins 15 jours avant la date d'arrivée prévue. Ce contexte d'accès restreint et d'instabilité sécuritaire risque d'entraver l'accès à certains informateurs dans le cadre de l'évaluation du PSP.
- *Complexités dans la mesure des résultats au fil du temps en relation avec le PSP en évolution rapide* : Le PSP a connu une évolution significative depuis son lancement le 1er juillet 2022. Le champ initial a été élargi suite aux révisions budgétaires de juillet 2023 et novembre 2024. Ces changements, y compris l'ajout de nouvelles activités et les ajustements des modalités de transfert, tout en maintenant l'orientation stratégique, pourraient poser des défis pour une agrégation et une mesure harmonieuse des résultats d'une année à l'autre. Un aperçu de la disponibilité des données relatives aux indicateurs d'effet directs et aux indicateurs transversaux pour le PSP et le PSPP est présenté en annexe 5.

48. L'équipe d'évaluation passera en revue et étudiera ces limites et concevra des mesures pour en atténuer les effets. Toute autre difficulté liée à l'évaluabilité identifiée par l'équipe durant la phase de cadrage figurera dans le rapport de cadrage, assortie, dans la mesure du possible, de mesures d'atténuation adaptées.

5.3 Considérations éthiques

49. Conformément aux normes éthiques du PAM et du GNUE, l'évaluation du CSP devra garantir le respect des principes d'intégrité, de reddition des comptes, de respect et de bienveillance à toutes les étapes du processus.²⁷ En accord avec ces principes, il est impératif d'obtenir un consentement éclairé de tous les participants, de protéger leur vie privée et leur anonymat, et de veiller à une participation inclusive de toutes les parties prenantes, en particulier les femmes et les groupes socialement exclus. La sensibilité culturelle doit être une priorité, tout comme le respect de l'autonomie des participants. Enfin, il est essentiel de s'assurer que les résultats de l'évaluation ne nuisent pas aux personnes ou aux communautés concernées, conformément au principe de bienveillance qui consiste à contribuer au bien-être tout en minimisant les préjudices.

50. L'équipe du Bureau de l'évaluation qui a été désignée pour travailler sur cette évaluation n'a pas été impliquée dans la conception, la mise en œuvre, la gestion financière ou le suivi du PSPP et du PSP du PAM pour le Togo, n'a pas d'intérêt personnel et n'ont pas d'autres conflits d'intérêts potentiels ou perçus.²⁸

²⁷ Pour en savoir plus sur les modalités d'application des normes et règles du GNUE (<http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>) à chaque étape de l'évaluation, l'équipe d'évaluation peut également consulter la Note technique « Principes, normes et règles d'évaluation »

²⁸ « Les conflits d'intérêts sont généralement identifiés par un manque d'indépendance ou d'impartialité. Ces conflits ont lieu lorsqu'un intérêt primaire, comme l'objectivité de l'évaluation, pourrait être influencé par un intérêt secondaire, telles que des considérations personnelles ou des gains financiers » (Directives 2020 du GNUE). Il ne doit y avoir aucune relation officielle, professionnelle, personnelle ou financière qui pourrait être à l'origine d'un biais concernant ce qui est évalué, comment l'évaluation est conçue et menée ou comment les constatations sont présentées, ou qui pourrait mener à la perception d'un tel biais. Un conflit d'intérêts peut également survenir lorsque, en raison de possibilités de contrats futurs d'une personne, la capacité de la personne chargée de l'évaluation à fournir une analyse impartiale est compromise. Les cas de conflits d'intérêts en amont impliquent des consultant(e)s qui pourraient influencer l'analyse ou les recommandations pour les faire correspondre à des constatations qu'ils ou elles avaient précédemment énoncées. Dans les cas de conflits d'intérêts en aval, les personnes chargées de l'évaluation peuvent créer artificiellement des conditions favorables pour la considération d'une mission ultérieure. Le potentiel de biais se renforce lorsque le travail d'une personne chargée de l'évaluation se concentre uniquement sur une seule agence. Au cours du processus d'évaluation, les personnes chargées de l'évaluation ne sont pas autorisées à conclure, ou à avoir conclu, un autre contrat avec l'unité qui

51. Tous les membres de l'équipe d'évaluation seront tenus de respecter les [Directives éthiques 2020 du GNUM](#) et les [Directives 2014 sur l'intégration des droits humains et l'égalité de genre aux évaluations](#). En plus de signer un engagement de conduite éthique dans ses activités, l'équipe d'évaluation s'engagera également à signer une déclaration de confidentialité et de sécurité d'internet et des données.²⁹

52. Toute allégation de faute ou de mauvaise conduite (fraude, détournement, mauvais usage des actifs du PAM, harcèlement sexuel, etc.) identifiée par l'équipe d'évaluation au cours de l'évaluation devra être signalée immédiatement au Bureau de l'Inspection et des Enquêtes (OIGI) du PAM via la ligne d'urgence (<http://www.wfph hotline.ethicspoint.com/>), tout en informant en parallèle, de manière confidentielle, le gestionnaire, la directrice et la directrice adjointe de l'évaluation.

5.4 Assurance qualité

53. Le système d'assurance qualité des évaluations du PAM présente des processus incluant des étapes pour garantir la qualité, ainsi que des modèles pour les produits d'évaluation créés à partir des listes de contrôle pour la qualité. Ce processus n'interfère pas avec l'avis ou l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais vise à faire en sorte que le rapport mette à disposition des données probantes et une analyse crédible, de manière claire et convaincante, et qu'il s'appuie sur cette base pour ses conclusions et recommandations. Il sera exigé de l'équipe d'évaluation qu'elle garantisse la qualité des données (fiabilité, cohérence et exactitude) tout au long des phases de collecte des données, de synthèse, d'analyse et d'élaboration des rapports.

54. Tous les livrables de l'évaluation (rapport de cadrage et rapport d'évaluation) seront soumis à un processus rigoureux d'assurance qualité, conforme aux normes du PAM, avant leur validation finale. Ce processus comprendra notamment :

- *Revue approfondie* : Examen méticuleux des livrables, y compris les matrices de réponse aux commentaires et les modifications apportées suite aux retours du Bureau de l'évaluation et des parties prenantes.
- *Accompagnement de l'équipe* : Participation active des responsables de l'assurance qualité aux réunions clés avec l'équipe d'évaluation pour assurer une cohérence et une qualité tout au long du processus.
- *Allocation de ressources suffisantes* : Dédier les ressources humaines et temporelles nécessaires pour garantir une évaluation de qualité supérieure.

55. Le Bureau de l'évaluation procédera à sa propre assurance qualité sur tous les livrables de l'évaluation à deux niveaux : le gestionnaire de l'évaluation (QA1) et une responsable d'évaluation senior (QA2). Le gestionnaire de l'évaluation, avec l'appui de l'analyste de recherche et du QA2 selon les besoins, communiquera des orientations à l'équipe d'évaluation concernant tout aspect de l'évaluation (domaines substantiels à couvrir, méthodologie, interaction avec les parties prenantes, questions organisationnelles, etc.) qui l'exigera. Ces trois personnes examineront l'ensemble des livrables de l'évaluation. La directrice adjointe du Bureau de l'évaluation approuvera l'ensemble des livrables de l'évaluation.

56. Tous les rapports d'évaluation finaux seront soumis à une évaluation de qualité post hoc réalisée par une entité indépendante, par l'intermédiaire d'un processus géré par le Bureau de l'évaluation. Les résultats globaux de l'évaluation de qualité post hoc seront publiés sur le site du PAM en parallèle du rapport d'évaluation final.

fait l'objet de l'évaluation. Afin d'éviter les conflits d'intérêts, il conviendra d'accorder un soin particulier à la protection de l'indépendance et de l'impartialité.

²⁹ En cas de changement dans l'équipe d'évaluation ou de sous-traitance d'une partie des activités d'évaluation prévues, la déclaration de confidentialité et de sécurité d'internet et des données et l'engagement éthique doivent également être signés par ces membres supplémentaires.

6. Organisation de l'évaluation

6.1. Phases et livrables

57. L'évaluation se compose de cinq phases synthétisées dans le Tableau 2 ci-dessous. L'équipe d'évaluation sera impliquée dans les phases 2 à 5 de l'évaluation du PSP. Le bureau de pays et le bureau régional ont été consultés sur le calendrier afin d'assurer un bon alignement avec la planification et la prise de décision du bureau de pays, l'objectif étant que les données probantes générées par l'évaluation du PSP puissent être utilisées de manière efficace.

Tableau 2 : Synthèse de la chronologie – principaux jalons de l'évaluation

| Phases principales | Chronologie | Tâches et livrables |
|---------------------------|----------------------|--|
| 1. Préparation | Juin 2025 | Sélection de l'équipe d'évaluation et/ou d'une société d'évaluation et passation du contrat |
| 2. Cadrage | Août-Septembre 2025 | Séances d'information et revue documentaire |
| | Septembre 2025 | Mission de cadrage (cinq (5) jours ouvrables, excluant les jours de voyage) |
| | Décembre 2025 | Rapport de cadrage |
| 3. Collecte de données | Janvier-Février 2026 | Mission d'évaluation, collecte de données et débriefing de sortie (normalement trois (3) semaines calendaires) |
| 4. Élaboration du rapport | Mai 2026 | Rapport d'évaluation provisoire |
| | Mai 2026 | Atelier avec les parties prenantes (trois (3) jours ouvrables, excluant les jours de voyage) |
| | Juin 2026 | Rapport d'évaluation final |
| | Juillet 2026 | Rapport succinct de l'évaluation validé par le chef ou la cheffe d'équipe d'évaluation |
| 5. Diffusion | Septembre 2026 | Réponse de la direction et préparation du Conseil d'administration |
| | Octobre 2026 | Diffusion plus large |

6.2. Composition de l'équipe d'évaluation

58. L'évaluation sera menée par une équipe de trois ou quatre experts maîtrisant les méthodes mixtes, comprenant au minimum un ou une chef(fe) d'équipe, un évaluateur senior, et un analyste de recherche. Il est recommandé d'assurer une combinaison d'experts internationaux et nationaux, ainsi qu'un équilibre de genre au sein de l'équipe. La firme d'évaluation devra proposer une équipe ayant une maîtrise professionnelle du français et disposant d'une solide expertise dans les domaines cités dans le tableau ci-dessous. Le/la chef(fe) d'équipe devra avoir d'excellentes compétences dans la rédaction de rapports en français et l'ensemble de l'équipe devra démontrer une solide maîtrise méthodologique, incluant la conception, la collecte, l'analyse de données et la synthèse. Il est essentiel que l'équipe comprenne un expert dans le domaine de l'alimentation scolaire basée sur la production locale. Il est important de proposer un profil solide en analyse de données quantitatives et qualitatives. Au moins un membre de l'équipe devra posséder des connaissances en genre, équité et inclusion.

Tableau 3 : Synthèse de l'équipe d'évaluation et des domaines d'expertise requis

| Domaine d'expertise | Expertise spécifique | Expertise requise | Expertise souhaitable |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Direction d'équipe | Solide expérience dans l'évaluation de plans stratégiques ou de programmes humanitaire et de développement. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Expérience dans la conduite d'évaluations fondées sur la théorie et l'utilisation d'approches mixtes pour les évaluations. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Excellentes compétences analytiques, rédactionnelles et de présentation et maîtrise du français. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Gestion d'équipe, coordination, planification, capacité à résoudre les problèmes et à soumettre livrables dans les temps. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Expertise en matière de sécurité alimentaire et/ou nutrition. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Expérience solide en Afrique de l'Ouest et de préférence en République Togolaise. | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Expertise thématique et d'évaluation (pour l'équipe dans son ensemble) | Préparation et réponse aux urgences. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Programmation intégrée de la résilience, développement agricole. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Alimentation scolaire | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Renforcement des capacités institutionnelles. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Connaissances générales sur les programmes d'alimentation scolaire. | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Chaîne d'approvisionnement et la fourniture de services communs. | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Nutrition (Prévention et traitement de la malnutrition). | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Assistance à la recherche | Formation en économie ou en statistiques, avec une solide expérience en analyse de données sur la sécurité alimentaire. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Expérience en analyse quantitative et qualitative, ainsi que dans l'utilisation des logiciels associés. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Capacité à fournir un soutien technique (apurement et analyse de données) et à visualiser les résultats. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Assurance qualité et expertise éditoriale | Expérience dans la rédaction de livrables d'évaluation (rapports détaillés et résumés). | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Expérience de l'assurance qualité de rapports techniques. | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Note | <i>Nous sommes à la recherche d'une équipe de personnes qui, ensemble, peuvent combiner une compréhension du sujet tel que décrit ci-dessus avec des compétences d'évaluation pertinentes.</i> | | |

6.3. Rôles et responsabilités

59. La présente évaluation est gérée par le Bureau de l'évaluation du PAM. Emmanuel Hakizimfura a été nommé gestionnaire de l'évaluation et Sanela Muharemovic a été nommée analyste de recherche du Bureau de l'évaluation. Ni le gestionnaire de l'évaluation ni l'analyste de recherche n'ont travaillé sur des questions associées au sujet de l'évaluation. Le gestionnaire de l'évaluation, avec l'appui de l'analyste de recherche du Bureau de l'évaluation, est responsable de la rédaction des termes de référence ; de la sélection de l'équipe d'évaluation et de la passation de contrat avec celle-ci ; de l'élaboration et de la gestion du budget ; de l'établissement du groupe de référence interne ; de l'organisation du briefing d'équipe et de l'atelier avec les parties prenantes au Togo; de l'appui à la préparation de la mission de terrain ; de la rédaction de la synthèse du rapport d'évaluation ; de la réalisation du premier niveau d'assurance qualité sur les produits d'évaluation et de la sollicitation des commentaires des parties prenantes du PAM sur les versions provisoires des produits. Le gestionnaire de l'évaluation sera l'interlocuteur principal entre l'équipe, représentée par le/la chef d'équipe, et les homologues du PAM, dans l'objectif d'assurer la fluidité du processus de l'évaluation.

Julie Thoulouzan, responsable d'évaluation senior, fournira le deuxième niveau d'assurance qualité. La directrice adjointe de l'évaluation, Julia Betts, validera les produits finaux de l'évaluation. La directrice de l'évaluation, Anne-Claire Luzot, présentera l'évaluation du PSPP et PSP au Conseil d'administration du PAM pour qu'il puisse l'examiner en novembre 2026.

60. Un groupe de référence interne sera composé d'une sélection de parties prenantes du PAM au niveau du bureau du pays et du bureau régional. Son rôle principal sera de : participer à des séances d'information avec l'équipe d'évaluation pendant la phase de cadrage ; examiner le rapport de cadrage et le rapport d'évaluation ; participer à l'atelier national des parties prenantes pour valider les résultats et discuter des conclusions et recommandations de l'évaluation.

61. Le bureau de pays facilitera les contacts entre l'équipe d'évaluation et les parties prenantes au Togo ; fournira un appui logistique pendant le travail de terrain et organisera un atelier avec les parties prenantes dans le pays. Monica Oberle a été nommée point focal du bureau de pays du PAM et contribuera à la communication avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation, ainsi qu'à l'organisation des réunions et à la coordination des visites de terrain. Afin de garantir l'indépendance de l'évaluation, aucun membre du personnel du PAM ne fera partie de l'équipe d'évaluation ou ne participera aux réunions où leur présence pourrait biaiser les réponses des parties prenantes.

6.4. Considérations en matière de sécurité

62. En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation du PAM, la société qui a été sélectionnée sera chargée d'assurer la sécurité de l'équipe d'évaluation et de mettre en place les mesures nécessaires d'évacuation pour raisons médicales ou d'insécurité. Toutefois, pour éviter tout incident de sécurité, le gestionnaire de l'évaluation s'assurera que le bureau de pays du PAM, d'une part, enregistre les membres de l'équipe auprès du responsable de la sécurité lors de leur arrivée dans le pays et, d'autre part, organise un briefing de sécurité pour leur permettre de mieux comprendre la situation en matière de sécurité sur le terrain. L'équipe d'évaluation doit respecter les règles applicables du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, et notamment suivre les formations de sécurité (BSAFE & SSAFE) et assister aux briefings dans le pays. L'équipe d'évaluation devra se rendre dans toutes les zones où le PAM mène des opérations. La société devra indiquer toute raison empêchant cela lors de la soumission de leur proposition.

6.5. Communication

63. Le rapport d'évaluation final sera publié sur le site public du PAM. Le rapport succinct de l'évaluation assorti de la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation, sera présenté au Conseil d'administration du PAM en juin 2027 et également publié sur le site web du PAM. Le Bureau de l'évaluation sera chargé de la diffusion des enseignements par l'intermédiaire du rapport d'évaluation annuel.

6.6. La proposition

64. La proposition technique doit clairement présenter une description détaillée de la méthodologie à utiliser, y compris les méthodes de collecte de données, les stratégies d'échantillonnage et les techniques d'analyse. Le bureau de l'évaluation encourage les propositions qui suggèrent des méthodologies pouvant être mieux adaptées aux particularités du contexte opérationnel au Togo. La valeur ajoutée en termes de raffinement de l'approche méthodologique doit être reflétée dans la proposition technique.

65. Les offres techniques et financières pour cette évaluation doivent tenir compte des missions de cadrage et de collecte de données dans le pays, et du déplacement du chef (de la cheffe) de l'équipe d'évaluation pour se rendre à l'atelier avec les parties prenantes qui se tiendra à Lomé. Les propositions doivent prévoir une flexibilité suffisante pour gérer les risques possibles (par ex : restrictions pour causes sanitaires, flambées de troubles civils/de conflits). Il convient de souligner que l'accès à la région des Savanes, située dans le nord du pays, est réglementé par le gouvernement. Une demande d'autorisation doit être soumise au moins quinze jours avant la visite prévue.

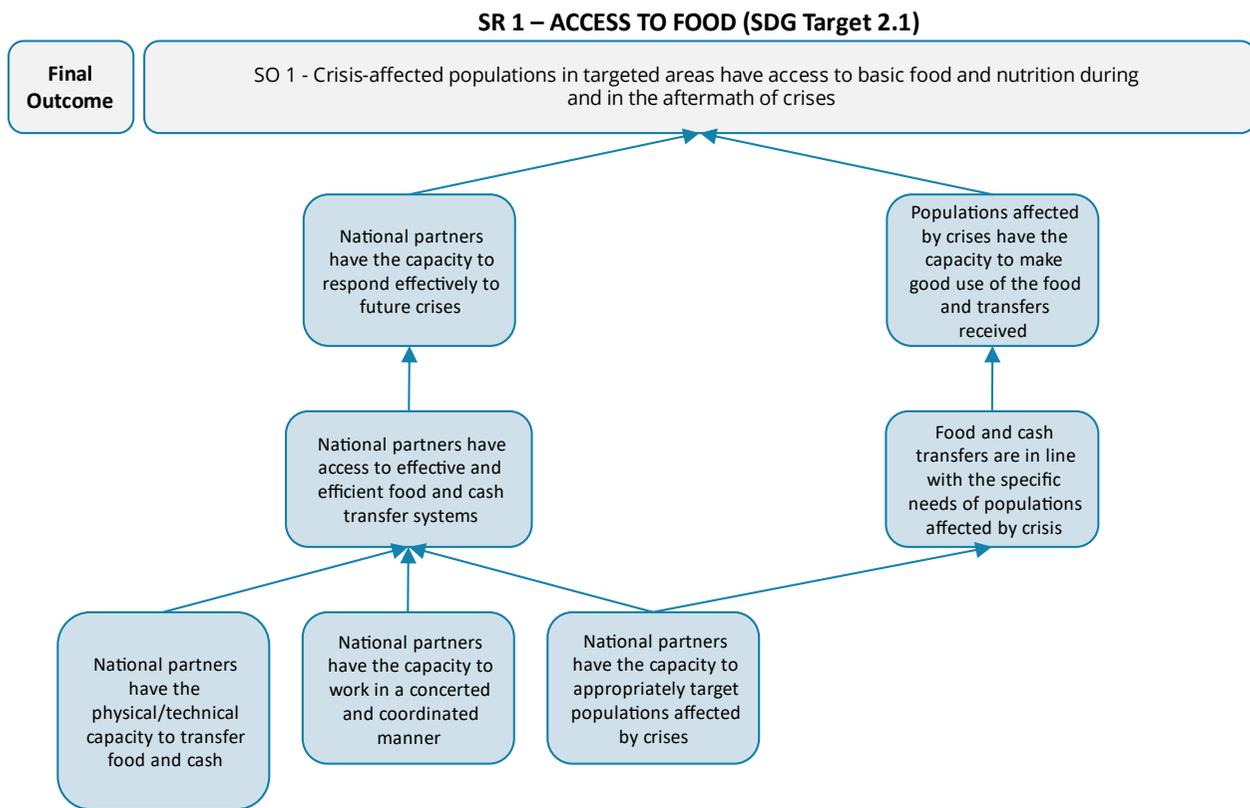
66. Si des traducteurs sont nécessaires pour le travail de terrain, la société d'évaluation prendra les

dispositions nécessaires et inclura leur coût à la proposition budgétaire. L'offre financière ne devra pas inclure les coûts de transport local, car les déplacements sur le terrain seront effectués à l'aide des véhicules du PAM. Tous les produits de l'évaluation seront présentés en français.

67. Le rapport succinct de l'évaluation est rédigé par le gestionnaire de l'évaluation ; toutefois, les propositions financières doivent prévoir au budget du temps pour permettre au chef d'équipe de passer en revue et de valider la version finale avant sa présentation au Conseil d'administration.

68. Suite à l'évaluation technique et financière, une offre améliorée peut être demandée par le PAM au(x) soumissionnaire(s) ayant présenté l'offre ou les offres préférée(s) afin qu'il(s) réponde(nt) mieux aux exigences des termes de référence. Le PAM pourra être amené à procéder à des vérifications des références et à des entretiens avec les membres de l'équipe proposés.

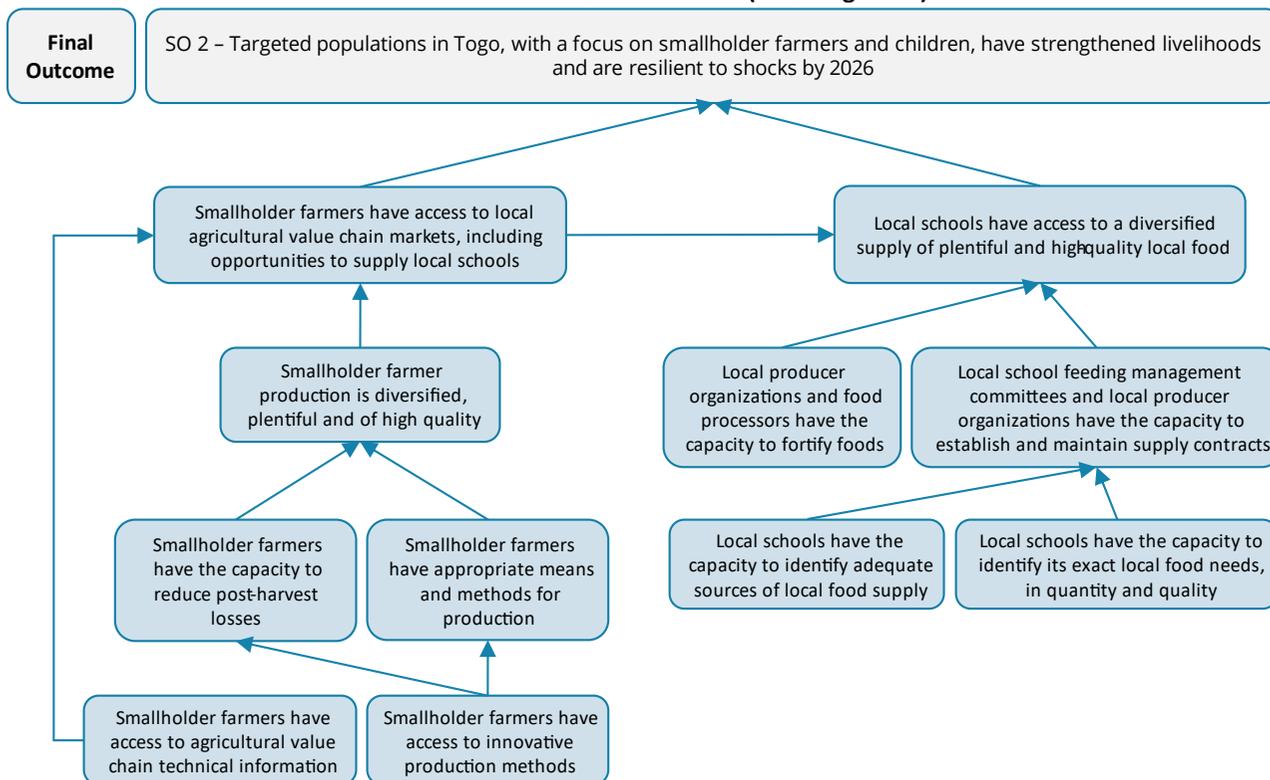
Annexe 1. Théorie de changement pour le PSP Togo (Extrait des documents du PSP Togo 2022-2026)



- Risks**
- Food or cash transfers are used by beneficiaries to meet pressing non -food needs
 - Fraud during food and cash transfers to beneficiaries

- Hypotheses**
- Socio-cultural considerations inform the design of the response to a crisis

SR 4 - FOOD SYSTEMS (SDG Target 2.4)



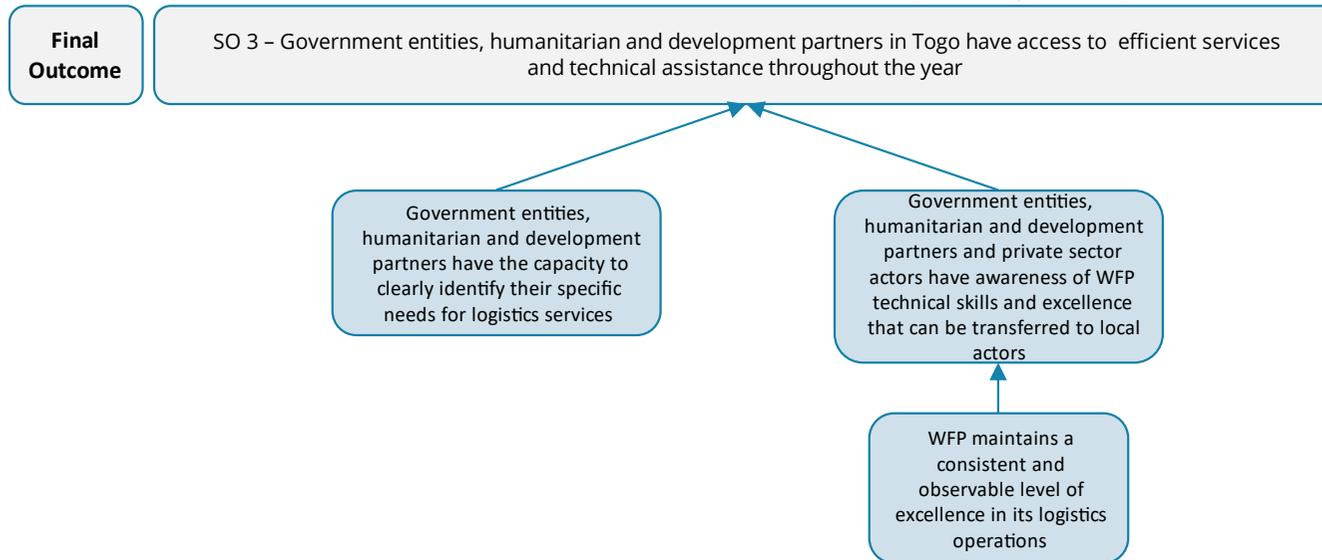
Risks

- Local producer organizations do not honor local school feeding supply contracts following increases in agricultural product prices on local markets
- Insufficient local agricultural production following a climate shock

Hypotheses

- The results of the HGSF pilot model can be scaled up to the national level

SR 8 – STRENGTHENED GLOBAL PARTNERSHIPS (SDG Target 17.16)



Risks

Personnel turnover at Government entities, humanitarian and development partners prevents adequate retention of skills following capacity building

Hypotheses

Government entities have the capacity to coordinate and implement reforms to strengthen logistics in line with declared national objectives

WFP has the capacity to effectively transfer its own know-how and technical knowledge

Annexe 2. Aperçu des effets directs stratégiques et des activités

Tableau 4 : PSP Togo 2022-2026, aperçu des effets directs stratégiques et des activités

| Effets directs stratégiques | PSP (version initiale) | | PSP (Après révision budgétaire 1) | | PSP (Après révision budgétaire 2) | |
|---|--|--|--|-------------------------------|--|--------------------------|
| | Activités | Modalités d'intervention ³⁰ | Activités | Modalités d'intervention | Activités | Modalités d'intervention |
| Effet direct stratégique 1 : Les personnes touchées par une crise dans les zones ciblées ont accès à une alimentation et à une nutrition de base pendant et après les crises | Activité 1 : Fournir un appui non assorti de conditions aux personnes touchées par une crise et renforcer les systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise | Food, CBT, CS | Activité 1 : Fournir un appui non assorti de conditions aux personnes touchées par une crise et renforcer les systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, tout en prévenant les stratégies d'adaptation négatives par des activités de réponse complémentaires. | Food; CBT et/ou coupons; CS | <i>Pas de changement par rapport à la révision budgétaire 1.</i> | |
| Effet direct stratégique 2 : Au Togo, les communautés ciblées, en particulier les petits exploitants agricoles et les enfants, ont des moyens d'existence renforcés et sont résilientes face aux chocs | Activité 2 : Assurer un appui technique en vue de l'élaboration d'un modèle intégré d'alimentation scolaire utilisant la production locale (<i>Repas scolaires</i>) | Food, CBT, CS | Activité 2 : Assurer un appui technique en vue de l'élaboration d'un modèle intégré d'alimentation scolaire utilisant la production locale | Food; CBT; et/ou coupon | <i>Pas de changement par rapport à la révision budgétaire 1.</i> | |
| | Activité 3 : Faciliter l'accès équitable aux marchés au niveau national et fournir une assistance technique aux petits exploitants agricoles et aux autres acteurs des filières alimentaires, notamment dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale (<i>Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants</i>) | CS | <i>Pas de changement par rapport au PSP initial.</i> | | <i>Pas de changement par rapport au PSP initial.</i> | |
| | | | Activité 5 : Appuyer les programmes de relèvement précoce et de stabilisation pour les personnes vulnérables touchées par la crise, en renforçant la capacité des communautés et en augmentant les opportunités économiques locales. | Food ; CBT et/ou coupons ; CS | <i>Pas de changement par rapport à la révision budgétaire 1.</i> | |
| Effet direct stratégique 3 : Au Togo, les entités gouvernementales et les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont | Activité 4 : Fournir une assistance technique et des services à la demande aux entités gouvernementales et à d'autres partenaires, notamment pour le transport, l'entreposage et la distribution de produits alimentaires et non alimentaires | SD, CS | <i>Pas de changement par rapport au PSP initial.</i> | | <i>Pas de changement par rapport à la révision budgétaire 1.</i> | |

³⁰ Produits alimentaires (Food) ; transferts de type monétaire (CBT) ; renforcement des capacités (CS) ; prestation de services (SD).

| | PSP (version initiale) | | PSP (Après révision budgétaire 1) | | PSP (Après révision budgétaire 2) | |
|--|------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------|--|--------------------------|
| Effets directs stratégiques | Activités | Modalités d'intervention ³⁰ | Activités | Modalités d'intervention | Activités | Modalités d'intervention |
| accès à des services efficaces et à une assistance technique tout au long de l'année | | | | | Activité 6 : Fournir des services d'aviation et des opérations aériennes aux partenaires gouvernementaux et humanitaires. | SD |

Source : SPA Plus, données extraites le 10/10/2024

Tableau 5: PSPP Togo 2021-2022, aperçu des effets directs stratégiques et des activités

| Effets directs stratégiques | Activités | Modalités d'intervention ³¹ |
|---|--|--|
| Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise dans les zones ciblées sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après la crise | Activité 1 : Apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par une crise et renforcer les capacités et la coordination des partenaires nationaux aux fins de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture) | Food, CBT, CS |
| Effet direct stratégique 2: Les communautés ciblées, notamment les petits exploitants, disposent de systèmes alimentaires efficaces, équitables, inclusifs et assurant une nutrition adéquate | Activité 2 : Faciliter un accès équitable aux marchés et fournir un appui technique concernant les chaînes d'approvisionnement, les normes de qualité, la sécurité sanitaire et l'enrichissement des aliments, ainsi que les informations relatives au suivi des marchés, au bénéfice de certains transformateurs de produits alimentaires et petits exploitants (Renforcement des capacités institutionnelles) | Food, CBT, CS |
| Effet direct stratégique 3: Les partenaires de l'action humanitaire et de développement ont accès à des services communs pendant toute la durée des crises | Activité 3 : Fournir une assistance technique et des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux télécommunications d'urgence, notamment le transport, l'entreposage et la distribution d'articles alimentaires et non alimentaires, au Gouvernement et aux partenaires (Prestation de services et plateformes) | Prestation de services |
| Note : La révision budgétaire du PSSS visait à étendre l'assistance alimentaire liée à la réponse à la crise pour atteindre 10 000 bénéficiaires supplémentaires affectés par les inondations, sur la base des données actualisées. Cela a porté le nombre total de bénéficiaires de 160 000 à 170 000. Le budget est passé de 3 467 347 dollars à 5 888 103 dollars, soit une augmentation de 41,1 pour cent. | | |

³¹ Produits alimentaires (Food) ou transferts de type monétaires (CBT), renforcement des capacités (CS), prestation de services (SD).

Annexe 3. Résumé de modifications apportées par les révisions budgétaires

Tableau 6 : Résumé de modifications apportées par la révision budgétaire 1 du PSP 2022-2026

| Effet direct stratégique (EDS) | Activité | Type de changement | Changement apporté |
|--------------------------------|------------------|----------------------------|---|
| EDS 1 | Activité 1 | Reformulation | Reformulation pour fournir une assistance alimentaire de base et soutenir des activités génératrices de revenus essentiellement pour les jeunes. |
| | | Expansion de la couverture | <ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de bénéficiaires à 100 000 avec des transferts monétaires inconditionnels sur 90 jours. Activités FFA ciblant 20 000 bénéficiaires pour créer et maintenir des infrastructures communautaires. Prévision d'une réponse de contingence pour 50 000 bénéficiaires supplémentaires, totalisant 150 000 bénéficiaires, soit une hausse de 57 % par rapport aux prévisions de 2023. |
| EDS 2 | Activité 5 | Nouvelle activité | Soutien aux programmes de stabilisation et de relèvement précoce, visant les infrastructures communautaires. Prévue pour 20 000 bénéficiaires par des transferts monétaires conditionnels sur 90 jours. |
| | Activités 2 et 3 | Changement de modalité | La modalité de transfert de l'alimentation scolaire basée sur la production locale passe de transferts en espèces vers des transferts monétaires pour 17 100 enfants, en raison de l'inflation et des coûts accrus liés à la crise en Ukraine. |
| EDS 3 | | Ajustement à l'inflation | Prise en compte de l'augmentation des coûts pour fournir des solutions de livraison au Centre africain de Contrôle et de Prévention des Maladies ou CACM (en anglais : Center for Disease Control and Prevention ou Africa CDC). |

Révision budgétaire 2

Tableau 7 : Résumé de modifications apportées par la révision budgétaire 2 (Septembre 2024) 1 du PSP 2022-2026

| Effet direct stratégique (EDS) | Activité | Type de changement | Changement apporté |
|--------------------------------|------------------|----------------------------|---|
| EDS 1 | Activité 1 | Expansion de la couverture | <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des transferts alimentaires inconditionnels, y compris la prévention de la malnutrition pour les enfants de moins de deux ans ainsi que pour les femmes et les filles enceintes et allaitantes. Activités de relèvement précoce et de génération de revenus à travers une approche intégrée de résilience. Planification d'urgence (contingency planning) (30 jours, deux fois par an). |
| EDS 2 | Activité 5 | Expansion de la couverture | <ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de bénéficiaires du programme FFA (Food Assistance for Assets). Passage des bénéficiaires du SO1 FFA vers le SO2 FFA. Le mode de transfert inclura des transferts alimentaires/monétaires conditionnels tout au long de l'année, et le taux de CBT a été ajusté dans cette révision pour refléter le coût de la main-d'œuvre sur le terrain. Solutions énergétiques propres et durables dans le développement de la chaîne de valeur. Promotion de l'accès aux marchés, y compris à l'alimentation scolaire locale (HGSF). |
| | Activités 2 et 3 | Expansion de la couverture | <ul style="list-style-type: none"> Expansion to 145 additional schools for HGSF pilot. Inclusion of food transformation for women's groups and ensuring |

| Effet direct stratégique (EDS) | Activité | Type de changement | Changement apporté |
|--------------------------------|----------|-------------------------------|--|
| | | | <p>the integration of refugees and IDPs, clean energy initiatives in schools and ensuring the link with Activity 5 components among refugee/IDP and host population.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension à 145 écoles supplémentaires dans le cadre du projet pilote d'alimentation scolaire locale (HGSF). • Intégration de la transformation alimentaire pour les groupes de femmes et inclusion des réfugiés et des personnes déplacées internes (PDI), ainsi que des initiatives d'énergie propre dans les écoles, en assurant le lien avec les composantes de l'Activité 5 parmi les populations de réfugiés/PDI et les communautés hôtes. |
| EDS 3 | | Ajustement à l'inflation | Ajustement pour inflation dans les coûts de fourniture de solutions de livraison sous contrat pour le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies. |
| | | Nouvelle activité et résultat | L'Activité 6 et le Résultat 10 ont été ajoutés - Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS). |

Annexe 4. Aperçu financier cumulatif du PSPP du Togo [2021-2022]

Figure 8: Aperçu financier cumulatif du PSPP du Togo [2021-2022]

| Orientation | Effet direct stratégique | Activité | PBB original (USD) | PBB, révision budgétaire 01 (USD) | Ressources allouées (USD) | Taux de financement (%) |
|-------------------------|-----------------------------------|----------|--------------------|-----------------------------------|---------------------------|-------------------------|
| Réponse d'urgence | EDS 1 | Act. 01 | 2 143 977 | ↑ 3 503 722 | 2 031 197 | 58,0% |
| | Sous-total EDS 1 | | 2 143 977 | ↑ 3 503 722 | 2 031 197 | 58,0% |
| Soutien à la résilience | EDS 2 | Act. 02 | 305 091 | ↑ 1 001 356 | 572 718 | 57,2% |
| | Sous total EDS 2 | | 305 091 | ↑ 1 001 356 | 572 718 | 57,2% |
| Réponse d'urgence | EDS 3 | Act. 03 | 475 520 | → 475 520 | 0 | 0,0% |
| | Sous-total EDS 3 | | 475 520 | → 475 520 | 0 | 0,0% |
| | Ressources non allouées | | - | - | 582 364 | - |
| | Coûts opérationnels directs (COD) | | 2 924 588 | ↑ 4 980 598 | 3 186 279 | 64,0% |
| | Coûts d'appui directs (CAD) | | 363 770 | ↑ 580 194 | 378 096 | 65,2% |
| | Coûts d'appui indirects (CAI) | | 178 990 | ↑ 327 310 | 109 631 | 33,5% |
| | Total | | 3 467 348 | ↑ 5 888 102 | 3 674 006 | 62,4% |

Source : SPA Plus, IRM Analytics rapport ACR1-A au 30^e juin 2022

Annexe 5. Aperçu de la disponibilité des données sur la réalisation des résultats

Tableau 8 : Analyse du cadre logique du PSPP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2021-2022 - indicateurs d'effet direct

| EDS/Activité | Cadre logique | Rapports 2021 | | | | Rapports 2022 | | | |
|--|---------------|---------------|-------|-------------------------|-------------------------|---------------|-------|-------------------------|-------------------------|
| | 3.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d'année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d'année | Objectifs de fin de PSP |
| EDS 01 | | | | | | | | | |
| Activité 01 | | | | | | | | | |
| Consumption-based Coping Strategy Index (Average) | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Emergency Preparedness Capacity Index | X | | | | | | | | |
| Food Consumption Score | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Livelihood-based Coping Strategy Index (Percentage of households using coping strategies) | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Number of national food security and nutrition policies, programmes and system components enhanced as a result of WFP capacity strengthening (new) | X | | | | | | | | |
| Proportion of children 6-23 months of age who receive a minimum acceptable diet | X | X | | | X | X | X | X | X |
| EDS 02 | | | | | | | | | |
| Activité 02 | | | | | | | | | |
| Livelihood-based Coping Strategy Index (Average) | X | | | | | | | | |
| Number of national food security and nutrition policies, programmes and system components enhanced as a result of WFP capacity strengthening (new) | X | | | | | | | | |
| Value and volume of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems | X | | | | | | | | |
| EDS 03 | | | | | | | | | |
| Activité 03 | | | | | | | | | |
| Number of national food security and nutrition policies, programmes and system components enhanced as a result of WFP capacity strengthening (new) | X | | | | | | | | |

Tableau 9 : Analyse du cadre logique du PSPP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2021-2022 – indicateurs transversaux

| Activité/Résultat transversal | Cadre logique | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|--|---------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 3.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| Activité 01 | | | | | | | | | |
| Redevabilité | | | | | | | | | |
| Proportion of assisted people informed about the programme (who is included, what people will receive, length of assistance) | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Proportion of project activities for which beneficiary feedback is documented, analysed and integrated into programme improvements | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Protection humanitaire | | | | | | | | | |
| Proportion of targeted people receiving assistance without safety challenges (new) | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Proportion of targeted people who report that WFP programmes are dignified (new) | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Egalité femmes-hommes | | | | | | | | | |
| Proportion of food assistance decision-making entity – committees, boards, teams, etc. – members who are women | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Proportion of households where women, men, or both women and men make decisions on the use of food/cash/vouchers, disaggregated by transfer modality | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Type of transfer (food, cash, voucher, no compensation) received by participants in WFP activities, disaggregated by sex and type of activity | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Durabilité environnementale | | | | | | | | | |
| Proportion of activities for which environmental risks have been screened and, as required, mitigation actions identified | X | X | X | | X | X | X | X | X |
| Activité non spécifiée | | | | | | | | | |
| Protection humanitaire | | | | | | | | | |
| Proportion of targeted people having unhindered access to WFP programmes (new) | X | | | | | | | | |

Tableau 10 : Analyse du cadre logique du PSP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2022-2023 – indicateurs d'effet direct

| EDS/Activité | Cadre logique | | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|---|---------------|-----|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 1.0 | 2.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| EDS 01 | | | | | | | | | | |
| Activité 01 | | | | | | | | | | |
| Average percentage of smallholder post-harvest losses at the storage stage | X | X | | | | | | | | |
| Climate resilience capacity score | X | X | | | | | X | X | X* | X* |
| Consumption-based Coping Strategy Index (Average) | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Economic capacity to meet essential needs | | X | | | | | X | X | X | X |
| Emergency Preparedness Capacity Index | X | X | X | | | X | | | | |
| Food Consumption Score | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Livelihood coping strategies for essential needs | | X | | | | | X | X | X | X |
| Livelihood coping strategies for food security | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Minimum diet diversity for women and girls of reproductive age | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP capacity strengthening support | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Number of people covered (WFP indirect beneficiaries) by national social protection systems or programmes to which WFP provided support | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Percentage of the population in targeted communities reporting benefits from an enhanced livelihood asset base | | X | | | | | | | | |
| Proportion of children 6-23 months of age who receive a minimum acceptable diet | X | X | | | | | X | X | X | X |
| Proportion of eligible population reached by nutrition preventive programme (coverage) | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Proportion of target population who participate in an adequate number of distributions (adherence) | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Retention rate, by grade | X | X | | | | | | | | |
| SABER school feeding index | X | X | | | | | | | | |

| EDS/Activité | Cadre logique | | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|---|---------------|-----|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 1.0 | 2.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| EDS 02 | | | | | | | | | | |
| Activité 02 | | | | | | | | | | |
| Annual change in enrolment | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Attendance rate | | X | | | | | | | | |
| Average percentage of smallholder post-harvest losses at the storage stage | | X | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP capacity strengthening support | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP-facilitated South-South and triangular cooperation support | X | X | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components relating to school health and nutrition/including school feeding enhanced/developed with WFP capacity strengthening support and/or advocacy | | X | | | | | | | | |
| Retention rate, by grade | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Value of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (dollars É.-U) | X | X | | | | | | | | |
| Volume of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (MT) | X | X | | | | | | | | |
| Activité 03 | | | | | | | | | | |
| Annual change in enrolment | | X | | | | | | | | |
| Attendance rate | | X | | | | | | | | |
| Average percentage of smallholder post-harvest losses at the storage stage | | X | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP capacity strengthening support | X | X | | | | | | | | |

| EDS/Activité | Cadre logique | | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|---|---------------|-----|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 1.0 | 2.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP-facilitated South-South and triangular cooperation support | X | X | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components relating to school health and nutrition/including school feeding enhanced/developed with WFP capacity strengthening support and/or advocacy | | X | | | | | | | | |
| Retention rate, by grade | | X | | | | | | | | |
| Value of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (dollars É.-U) | X | X | | | | | | | | |
| Volume of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (MT) | X | X | | | | | | | | |
| Activité 05 | | | | | | | | | | |
| Annual change in enrolment | | X | | | | | | | | |
| Attendance rate | | X | | | | | | | | |
| Average percentage of smallholder post-harvest losses at the storage stage | | X | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP capacity strengthening support | | X | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP-facilitated South-South and triangular cooperation support | | X | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components relating to school health and nutrition/including school feeding enhanced/developed with WFP capacity strengthening support and/or advocacy | | X | | | | | | | | |
| Retention rate, by grade | | X | | | | | | | | |
| Value of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (dollars É.-U) | | X | | | | | | | | |
| Volume of smallholder sales through WFP-supported aggregation systems (MT) | | X | | | | | | | | |

| EDS/Activité | Cadre logique | | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|---|---------------|-----|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 1.0 | 2.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| EDS 03 | | | | | | | | | | |
| Activité 04 | | | | | | | | | | |
| Number of national policies, strategies, programmes and other system components contributing to Zero Hunger and other SDGs enhanced with WFP-facilitated South-South and triangular cooperation support | X | | | | | | | | | |
| Percentage of users satisfied with services provided | | X | X | | | X | X | X | X | X |

Tableau 11 : Analyse du cadre logique du PSP et de l'élaboration de rapports sur les résultats dans les rapports annuels de pays du Togo pour la période 2022-2023 – indicateurs transversaux

| Activité/Résultat transversal | Cadre logique | | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|---|---------------|-----|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 1.0 | 2.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| Activité 01 | | | | | | | | | | |
| Protection humanitaire | | | | | | | | | | |
| Percentage of beneficiaries reporting no safety concerns experienced as a result of their engagement in WFP programmes | X | X | X | | | X | | X | | |
| Percentage of beneficiaries who report being treated with respect as a result of their engagement in programmes | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Percentage of beneficiaries who report they experienced no barriers to accessing food and nutrition assistance | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Redevabilité | | | | | | | | | | |
| Percentage of beneficiaries reporting they were provided with accessible information about WFP programmes, including PSEA | X | X | X | | | X | X | X | X | X |

| Activité/Résultat transversal | Cadre logique | | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|--|---------------|-----|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 1.0 | 2.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| Egalité femmes-hommes | | | | | | | | | | |
| Percentage of households where women, men, or both women and men make decisions on the use of food/cash/vouchers, disaggregated by transfer modality | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Intégration de la nutrition | | | | | | | | | | |
| Percentage of people supported by WFP operations and services who are able to meet their nutritional needs through an effective combination of fortified food, specialized nutritious products and actions to support diet diversification | | X | X | | | | X | X | X | |
| Percentage of WFP beneficiaries who benefit from a nutrition-sensitive programme component | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Activité 05 | | | | | | | | | | |
| Durabilité environnementale | | | | | | | | | | |
| Proportion of field-level agreements (FLAs)/memorandums of understanding (MOUs)/construction contracts (CCs) for CSP activities screened for environmental and social risks | | X | X | | | X | X | | X | X |
| Activité non spécifiée | | | | | | | | | | |
| Protection humanitaire | | | | | | | | | | |
| Country office meets or exceeds UNDIS entity accountability framework standards concerning accessibility (QCPR) | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Number of women, men, boys and girls with disabilities accessing food/cash-based transfers/commodity vouchers/capacity strengthening services | | X | | | | X | | X | X | X |
| Redevabilité | | | | | | | | | | |
| Country office has a functioning community feedback mechanism | X | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Country office has an action plan on community engagement | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Country office meets or exceeds United Nations Disability Inclusion Strategy (UNDIS) standards on consulting organizations of persons with disabilities (QCPR) | | X | X | | | X | X | X | X | X |

| Activité/Résultat transversal | Cadre logique | | Rapports 2022 | | | | Rapports 2023 | | | |
|--|---------------|-----|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|---------------|-------|--------------------------|-------------------------|
| | 1.0 | 2.0 | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP | Référence | Suivi | Objectif de fin d' année | Objectifs de fin de PSP |
| Number of children and adults who have access to a safe and accessible channel to report sexual exploitation and abuse by humanitarian, development, protection and/or other personnel who provide assistance to affected populations (IOM, OHCHR, UNDP) | | X | X | | | X | X | X | X | X |
| Egalité femmes-hommes | | | | | | | | | | |
| Percentage of food assistance decision making entity members who are women | X | X | | | | | | | | |
| Type of transfer (food, cash, voucher, no compensation) received by participants in WFP activities, disaggregated by sex, age and type of activity | X | | | | | | | | | |

Annexe 6. Analyse des parties prenantes

69. L'évaluation impliquera directement les bénéficiaires et les personnes touchées pour recueillir leurs points de vue et expériences. Cela inclut les filles, garçons, femmes et hommes recevant une aide, ainsi que leurs structures communautaires, comme les groupes d'agriculteurs, coopératives et comités scolaires. L'accent sera mis sur les ménages bénéficiaires, les leaders communautaires, les agents de santé, et d'autres participants aux activités du PAM. Une attention particulière sera portée aux voix des femmes, des filles et des groupes marginalisés.

70. Le gouvernement du Togo est un partenaire clé du PAM. L'évaluation consultera des partenaires majeurs tels que l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural, le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, ainsi que le Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Seront également impliqués le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de l'Action sociale, Coordination nationale d'appui aux réfugiés (CNAR), Division de la nutrition, Agence de transformation agricole (ATA), Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), ainsi que les autorités régionales et territoriales.

71. Parmi les autres parties prenantes clés, figurent plusieurs organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le Bureau du Coordonnateur résident (BCR) ainsi que l'FNUAP seront également consultés.

72. D'autres partenaires essentiels incluent des institutions universitaires telles que l'Université de Lomé à travers le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences aviaires (CERSA), des centres de recherche, et des institutions internationales comme le Centre africain de Contrôle et de Prévention des Maladies (Africa CDC) et le Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le Comité Permanent Inter-État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), diverses ONG et autres organisations de la société civile seront également consultés. À ceux-là s'ajoutent les ONG partenaires du PAM ainsi que les bailleurs de fonds.

73. La liste des parties prenantes sera finalisée lors de la phase de cadrage. Les parties prenantes sélectionnées seront interviewées et consultées au cours des phases de cadrage et de collecte de données, et invitées à un atelier en fin de phase de rapportage. La liste finale sera confirmée dans le rapport de cadrage après consultation avec le Bureau de pays.

Annexe 7. Description supplémentaire des activités liées à l'alimentation scolaire basée sur la production locale (*Home-Grown School Feeding, HGSF*)

1. Depuis 2012, le PAM s'est appuyé sur le programme de développement communautaire de la Banque Mondiale (PDC plus), pour créer une dynamique en faveur de l'évolution des programmes d'alimentation scolaire en permettant aux différents acteurs d'acquérir des connaissances dans ce domaine, que ce soit au niveau de la programmation ou de la mise en œuvre. C'est dans ce contexte que par le biais du projet de développement dénommé "DEV 200304" : Promotion d'une alimentation scolaire durable au Togo" mis en place en 2012, le Bureau pays du PAM au Togo a eu à initier deux exercices d'évaluation des capacités et d'élaboration d'une feuille de route sur l'alimentation scolaire au Togo par l'outil SABER (approche systémique d'évaluation pour de meilleurs résultats en matière d'éducation) en 2012 et 2016. Ces exercices ont couvert les activités de renforcement des capacités institutionnelles liées à l'alimentation scolaire au Togo, lesquelles activités ont été davantage renforcées, suite à la visite d'une délégation togolaise au centre d'excellence contre la faim au Brésil en 2014.
2. Avec l'appui du Centre d'excellence du Brésil, le bureau pays a accompagné le gouvernement à la tenue du premier forum national sur l'alimentation scolaire au Togo en novembre 2016. Le forum a formulé des recommandations clés concordant avec le plan de travail issus des évaluations par l'outil SABER (2016 et 2018) que le PAM a soutenu afin d'améliorer la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire à l'avenir. Il s'agit entre autres de : (i) la révision de la politique nationale d'alimentation scolaire conformément aux objectifs de développement durable (ODD) et au nouveau programme de développement (PND) ; (ii) du soutien au Gouvernement du Togo dans l'élaboration de la loi relative à l'alimentation scolaire et des activités de renforcement des capacités pour le personnel technique des ministères impliqués dans la protection sociale et (iii) de l'élaboration d'un projet pilote d'écoles d'excellence axé sur une approche intégrée du programme d'alimentation scolaire ; d'un soutien à la refonte du processus d'implémentation ainsi que des efforts de plaidoyer en faveur d'un organe de coordination multisectoriel formalisé, responsable de la gestion des aspects alimentaires et nutritionnels et de la santé scolaire.
3. Poursuivant ses activités stratégiques de portée nationale, les premières interventions d'implémentation du HGSF datent de 2021 avec un essai d'implantation de 10 jardins scolaires dans 10 écoles à cantines communautaires suivies par l'Etat (à travers l'ANADEB), et l'installation de quelques moulins à grains et à épices (10/10), en guise de test de promotion et de valorisation de la production locale dans l'alimentation des élèves.
4. A la suite de la loi N°2020-007, relative à l'alimentation scolaire basée sur la production locale, votée en juin 2020, le gouvernement s'est engagé en mars 2022 à la coalition mondiale pour l'alimentation scolaire à étendre la couverture nationale à 17% à l'horizon 2025. Aussi, le gouvernement a demandé au PAM de tester le modèle d'alimentation scolaire intégrée basée sur la production locale dans ses zones d'intervention.
5. Ce modèle a pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants scolarisés, à l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène par les communautés et au soutien à la production agricole locale, à travers les mécanismes innovants d'accès au marché afin d'augmenter les revenus de petits exploitants et d'améliorer les moyens d'existence des communautés rurales.
6. Selon ses ambitions décrites dans son plan stratégique de pays (PSP 2022-2026), le PAM Togo s'est engagé à accompagner le programme du gouvernement dans 100 écoles primaires publiques planifiées comme suit : 50 écoles dans le Nord (région des Savanes et région de la Kara) pendant les trois premières années de mise en œuvre du plan stratégique pays et 50 écoles dans le Sud (région Maritime, région des Plateaux et région Centrale) pendant les deux dernières années du PSP. Les deux groupes d'écoles permettront d'expérimenter le modèle dans deux zones agroécologiques différentes.

7. La rentrée académique 2022-2023 marque le début de l'implémentation du programme HGFS (Home Grown School Feeding) avec le lancement officiel par le PAM du projet pilote avec la mise en place d'un ensemble de dispositifs pour soutenir la cantine scolaire dans chacune des 50 écoles d'excellence, à savoir : jardin scolaire, dispositif solaire de pompage d'eau et d'irrigation pour le jardin potager, installation d'une petite unité d'élevage, mise à disposition d'un moulin à grain et à épices, renforcement des capacités des organisations de petits producteurs (OP) autour des écoles et développement de liens contractuels entre les OP et les écoles, l'amélioration de la diversité alimentaire des élèves régulièrement inscrits dans les écoles cibles avec un test d'introduction de la patate douce à chair orange dans les jardins, la mise à disposition d'unités de transformation d'arachide pour la fourniture d'huile aux écoles à cantines ciblées.
8. Somme toutes, au-delà du cadre général qui définit ses composantes, les initiatives HGFS sont un continuum qui tient compte des réalités culturelles de chaque région et des habitudes alimentaires et culinaires des communautés ; en cela la spécificité de chaque région confère au projet HGFS le caractère d'un nouveau pilote.
9. Au début de la mise en œuvre du projet, le PAM a été invité à s'adapter au contexte national du programme d'alimentation scolaire qui requiert la modalité de transfert monétaire à travers un compte dédié à la cantine scolaire et géré par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), partenaire de mise en œuvre du projet HGFS, en lieu et place de la modalité de vivres préalablement planifiée dans le plan stratégique pays CSP 2022-2026.
10. Le projet vise à atteindre l'objectif d'un meilleur accès équitable à l'éducation primaire grâce au programme HGFS en atteignant deux principaux résultats attendus : (1) un meilleur accès à l'éducation pour les enfants des écoles maternelles et primaires grâce à la fourniture d'aliments nutritifs et diversifiés ; (2) Capacités nationales et infranationales accrues pour un fonctionnement durable du programme HGFS qui contribue à améliorer les sources de revenus stables des petits exploitants agricoles des communautés cibles.
11. Les résultats ci-après sont escomptés :
 - Les besoins alimentaires et nutritionnels nécessaires à la bonne santé, à la croissance et au développement cognitif d'environ 17 400 élèves d'écoles primaires sont satisfaits à travers des repas de qualité servis chaque jour de classe dans les cantines ;
 - Les indicateurs de scolarisation (baisse du taux d'abandon, accroissement du taux de fréquentation, amélioration des conditions d'apprentissage etc.) sont améliorés, en particulier pour les filles ;
 - La consommation de produits locaux à forte valeur nutritive et l'adoption de comportements positifs en matière de diversité alimentaire, de nutrition, d'hygiène sont améliorées.
 - Les capacités des membres des organisations de petits producteurs en techniques d'agriculture intelligente pour la production maraîchère et le petit élevage, accès à l'eau et la gestion de dispositifs d'irrigation sont renforcées y compris l'introduction d'activités pédagogiques dans le cursus scolaire.
 - L'agriculture et l'économie locale sont soutenues et les revenus des ménages ruraux engagés dans des activités de production et de transformation agricole seront améliorés, en particulier les ménages dirigés par les femmes, grâce à un accès facilité au marché des produits agricoles alimentaires.
 - Les groupes cibles du projet sont les suivants : les élèves d'écoles primaires publiques dans la zone cible, les membres d'organisations de petits producteurs et transformateurs, les membres de comités de gestion des cantines, les mamans cantines, les enseignants/enseignantes, les membres de communautés bénévoles chargés de la gestion des jardins scolaires, des unités d'élevages, de transformation, les femmes membres des clubs de mères des localités cibles, les ménages des communautés cibles et autres acteurs.
12. Le tableau ci-dessous donne le nombre de cibles prévu et atteintes pour chacun de ces bénéficiaires et la réalisation de 2022 à 2024.

Tableau 1 : nombre de bénéficiaires planifiés et effectifs

| Types de bénéficiaires | | Cibles | Réalizations par année | | | |
|--|--------------|--------------|------------------------|--------|-------------------------------|-------|
| | | | 2022 | 2023 | 2024 | |
| Nombre d'écoles | | 50 | 50 | 50 | 50 | |
| Nombres d'enfants de niveau maternelle / primaire | Total | 17.511 | 15.028 | 16.232 | 15.164 | |
| | Total | 24 à 59 mois | 1.030 | 0 | 0 | |
| | | 5 à 11 ans | 8.930 | 10.860 | 16.232 | 15164 |
| | | 12 à 17 ans | 7.551 | 4.168 | | |
| | Féminins | 24 à 59 mois | 505 | 0 | 0 | 0 |
| | | 5 à 11 ans | 4.533 | 5.759 | 8.011 | 7.467 |
| 12 à 17 ans | | 3.851 | 1.855 | | 0 | |
| Masculins | 24 à 59 mois | 525 | 0 | 0 | 0 | |
| | 5 à 11 ans | 4.397 | 5.101 | 8.221 | 7.697 | |
| | 12 à 17 ans | 3.700 | 2.313 | | 0 | |
| Membres d'organisation de petits producteurs et transformateurs | | 4.000 | 3.759 | 3.759 | Non disponible pour le moment | |
| Membres des comités de gestion des cantines | | 350 | 350 | 350 | 350 | |
| Enseignants | | 300 | 300 | 300 | 300 | |
| Membres de communautés bénévoles chargés de la gestion des jardins scolaires | | 50 | 50 | 50 | 50 | |
| Membres de communautés bénévoles chargés de la gestion des unités d'élevage | | 50 | 50 | 50 | 50 | |
| Mamans cantines | | 300 | 300 | 300 | 300 | |
| Ménages | | 250 | 250 | 250 | 250 | |

13. Des données désagrégées ventilées par sexe ne sont pas disponibles.

14. Les activités suivantes ont été réalisées de façon intégrée dans chacune des 50 écoles :

- Préparation et distribution de repas chauds et nutritifs élèves durant l'année scolaire

Des séances de sensibilisation ont été faites aux communautés bénéficiaires afin de leur permettre de mieux comprendre le projet, les implications et leurs rôles dans la préparation et la distribution des repas. Ensuite il a fallu : redynamiser et mettre en place les différents comités locaux de gestion notamment le comité de gestion des écoles primaires (COGEP), les comités de gestions des cantines scolaires (COGECS), l'équipe d'hygiène et de sécurité sanitaire des cantines scolaires.

Les communautés ont été accompagnées à identifier les mamans cantinières chargées de la distribution des repas, à mettre en place les infrastructures de base (cuisine, abri pour le moulin, dispositifs de lavage des mains...). Les membres des comités ont été formés à la comptabilité de base pour la gestion des fonds des cantines et les mamans cantines ont été formées à la préparation des mets, aux bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition.
- Mise en place et gestion d'un jardin scolaire

Le projet a accompagné les écoles et les communautés cibles à mettre en place sur un parcours identifié au niveau de l'école, un jardin scolaire d'une superficie de 0,25 ha. Les communautés ont identifié les sites appropriés qu'elles ont sécurisé avec du matériel local (tige de mille, branchage, tige de maïs...). Des kits composés de semences améliorées et de petits équipements ont été achetés et mis à disposition des jardins scolaires. Afin de faciliter l'arrosage des plants, des bacs à eau et un système de canalisations ont été construits. En moyenne 03 bacs ont été construits par site.

Des membres des comités de gestion des jardins scolaires et des volontaires jardiniers ont eu leurs capacités renforcées sur la production maraichère et sur la coordination des travaux des jardins scolaires. Des membres des comités de gestion et des volontaires jardiniers ont été formés sur les aspects organisationnels, techniques et comptables. Les principales thématiques développées lors des

formations des acteurs se résument comme suit : Choix et préparation du terrain, réalisation de la pépinière des cultures maraichères ou légumes, mise en place des cultures (repiquage), entretien et protection des cultures, récolte et activités post-récoltes, les grandes familles de légumes, technique de compostage accéléré avec utilisation de mycotri, technique de compostage en fosse, notion de base sur la comptabilité.

Afin de faciliter l'arrosage des plants, des dispositifs de pompage automatique d'eau par énergie solaire ont été installés près des jardins potagers. Ces dispositifs sont toutefois encore non fonctionnels. Des interventions de renforcement et de protection des installations (jugées non solides à la suite de visites techniques) sont en cours en vue de permettre leur mise en route opérationnelle.

La mise en place des jardins scolaires potagers a été effective comme décrite ci-dessus. Toutefois, les enjeux liés à la disponibilité de l'eau en toute saison, ainsi que la gestion efficace (mise en valeur efficace, gestion des revenus générés et réinvestissement pour la continuité etc.) représentent les challenges, primordiaux pour lesquels des réponses restent à apporter pour assoir la durabilité

- Mise en place des unités de transformation (moulins)

Le PAM a doté chaque école des unités de transformation (moulins à condiments et à grains) dans le cadre de la mise en place du HGSF afin d'alléger la tâche aux mamans qui parcouraient plusieurs kilomètres pour la mouture. Ces unités de transformation constituent aussi des opportunités pour développer des activités génératrices de revenus, devant servir à financer les cantines scolaires. Au total, 100 moulins, dont 50 moulins à grains et 50 moulins à condiments sont installés dans les communautés ciblées au profit des cantines scolaires, à raison de 2 moulins par école (1 moulin à grains et 1 moulin à condiments). Les communautés bénéficiaires ont participé à la construction des abris de moulins. Pour assurer le fonctionnement des moulins à grains, des volontaires meuniers ont été identifiés par les communautés et formés.

Bien que jugée très pertinente par les communautés, la mise en place des unités de transformation se trouve face à la problématique de gestion efficace et efficiente à mettre en place par et/ou avec les communautés. Après analyse des difficultés rencontrées dans l'exploitation desdites unités installées lors de la 1ère année, des options basées sur les leçons des expériences similaires passées sont envisagées avec les partenaires de mise en œuvre pour répondre à cette préoccupation fondamentale.

- Renforcement des capacités des organisations de petits producteurs et des comités de gestion des cantines

Il a été organisé des sessions de formation au profit des membres des OPs, des volontaires et des membres des comités de coordination des cantines des écoles cibles. Les principales thématiques développées lors des formations sont : les techniques de conservation, de stockage des produits agricoles. Au total cinquante (50) sessions d'une journée chacune ont été organisées dans les écoles bénéficiaires.

Les principales activités engagées au cours de la 1ère année du projet pilote (2023) ont été consacrées à la structuration et appui-accompagnement techniques des organisations de petits producteurs identifiées autour des écoles. Des tentatives/essais de contractualisation ont été initiées, mais la mise en place de ce mécanisme de livraison contractuelle de vivres aux cantines par ces petits producteurs représente un des défis fixés au cours de cette 2ème année du projet

- Education nutritionnelle et sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires, nutritionnelles et d'hygiène

Au sein et autour des écoles ciblées, des séances de sensibilisation sur la nutrition, l'hygiène, les bonnes pratiques culinaires avec des aliments locaux pour des repas équilibrés ont été organisées. Dans le même temps, en collaboration avec l'OMS, des sessions de vermufication à l'albendazole ont été organisées.

- Mise en place de petites unités d'élevage

Le PAM a aussi appuyé les communautés cibles à la mise en place de petites unités d'élevage de volaille sur les sites des écoles. Ainsi, au total 50 unités sont mises en place et conduites. Le modèle d'élevage mis en place est pensé de sorte à prendre en compte d'une part les réalités et les capacités des communautés, tout en apportant une plus-value aux pratiques rurales et d'autre part la capacité/possibilité pour les communautés à pouvoir assumer et assurer la continuité et la durabilité de l'exploitation. La mise en place des unités d'élevage a été effective et opérationnelle dans les 50 écoles cibles. Les prix de vente ont été conseillés aux communautés. Toutefois, à l'instar des jardins scolaires, la gestion desdites unités (organisation, gestion des revenus générés et réinvestissement pour la continuité etc.) reste un des défis importants à relever pour garantir la pérennisation de cette composante majeure du HGSF.

- Partenariat pour la mise en œuvre

La mise en œuvre du projet pilote se fait en collaboration avec les ministères et institutions nationales compétentes et les communautés locales (COGEP, mamans cantines, corps enseignant, chefs locaux, CVD et autres organisations au niveau locale). Il s'agit principalement de :

- L'Agence national d'appui au développement à la base (ANADEB / Ministère chargé du Développement à la Base) désignée par le gouvernement pour porter et gérer le programme d'alimentation scolaire au Togo : qui est chargée de ; (i) Organisation et accompagnement des acteurs de HGSF (COGEP, COGES, Mamans cantines, Comité HGS ; Enseignant et communauté) ; (ii) l'accompagnement des cantines scolaires pour la mise en œuvre et la gestion des activités du HGSF, notamment la gestion et suivi de la fourniture des repas aux élèves dans les écoles HGSF, la mise en place des activités de renforcement des capacités fonctionnelles des acteurs liées au HGSF, l'appui- facilitation de la mise en place des liens fonctionnels entre les cantines scolaires et les organisation de petits producteurs, (iii) la coordination et le suivi des activités de HGSF avec le PAM et les autres partenaires. Le suivi de proximité a été assuré par les agents d'appui au développement à la base (AADB) ;
- L'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT / Ministère chargé de l'agriculture) : Accompagnement des cantines scolaires pour la mise en place, l'exploitation et la gestion des jardins scolaires potagers et des unités d'élevage mis en place dans le cadre du HGSF ; Identification, organisation et structuration des petites producteurs en coopératives/organisations agricoles, leur renforcement de capacités et leur accompagnement pour la production et la fourniture de vivres aux cantines scolaires sur base contractuelle. Le suivi de proximité a été assuré par les conseillers techniques en gestion des entreprises agricoles (CTGEA) sous l'appui des chefs d'agence (CAG) ;
- Le centre régional d'excellence sur les sciences aviaires (CERSA / l'Université de Lomé) : pour la conception, la construction et l'équipement des unités d'élevage, la fourniture de poussins et le renforcement des capacités d'exploitation et de gestion desdites unités par les acteurs (techniciens de l'ICAT et volontaires communautaires désignés) ;
- Le Ministère chargé de l'Enseignement primaire : à travers le Point focal Alimentation scolaire et la Direction chargée du suivi-évaluation apporte sa contribution à la mise en œuvre dudit projet (bien que non engagé dans une activité sur le terrain) ;
- Les opérateurs privés pour la fourniture de certains services techniques spécifiques, tel que BBOX (pour la mise en place des dispositifs de pompage d'eau par énergie solaire pour l'irrigation des jardins scolaires potagers) ; ZATEX et SOFAMA pour la fourniture d'équipements agricoles au profit des petits producteurs.

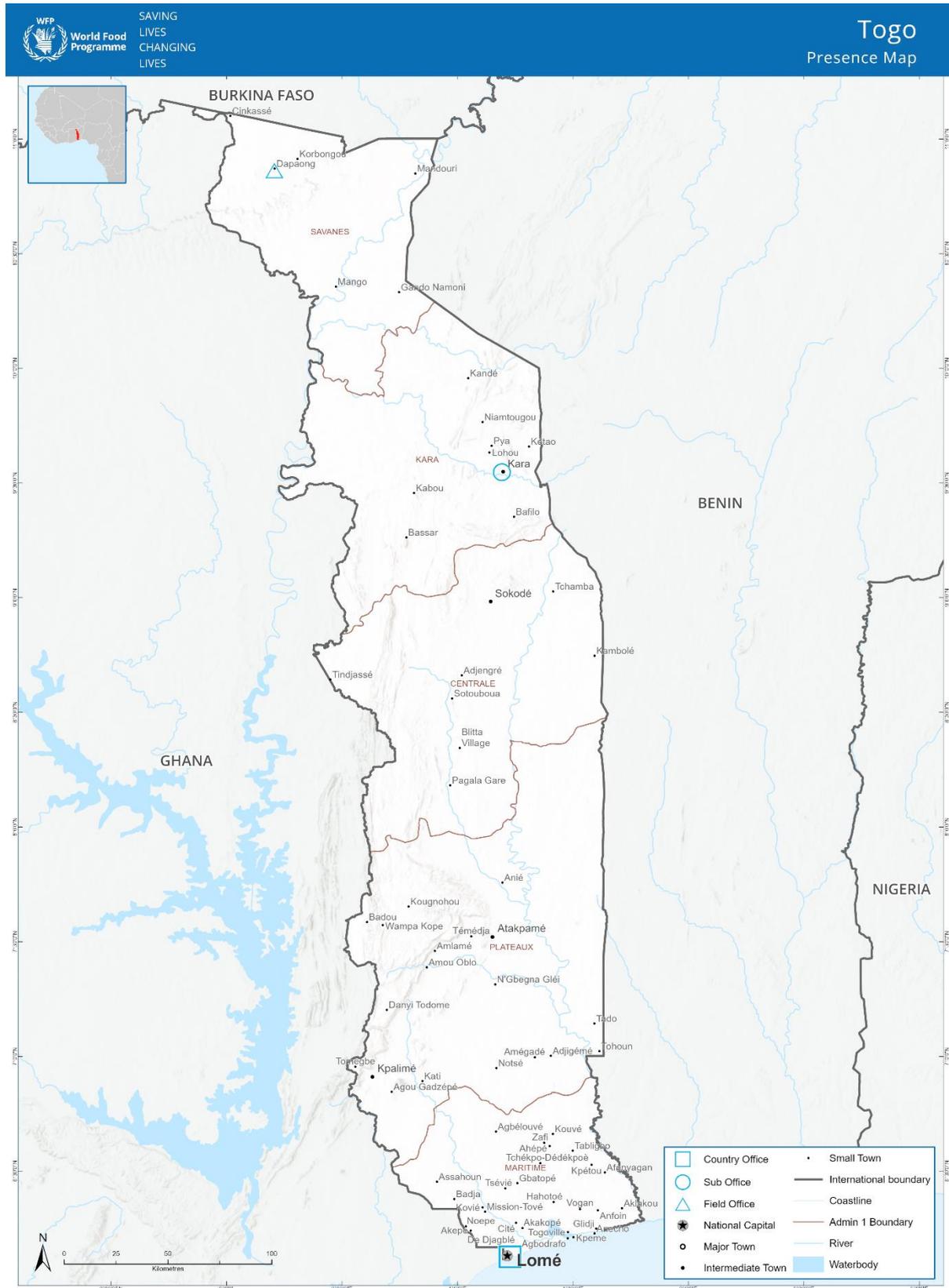
15. Le niveau d'allocation de ressources aux modalités de distribution de repas et de cash se décline dans le tableau ci-dessous :

| Alimentation scolaire | Modalité | |
|-----------------------|-----------------|----------------------------|
| | Vivres (Tonnes) | Modalité cash (dollars US) |
| Années | | |
| 2022 | 451,2 | |
| 2023 | | 525.681,7 |
| 2024 | 51,0 | 635.583,1 |
| 2025 | 240,7 | 1.676.609,5 |
| 2026 | 277,3 | 2.001.993,2 |
| Total | 1.020,3 | 4.839.867,4 |

Annexe 8. Composition du Groupe de référence interne (GRI)

| Bureau de pays | Bureau régional |
|--|---|
| Fonctions : <ul style="list-style-type: none">• Programme• Suivi et évaluation, analyse et cartographie de la vulnérabilité• Chaîne d'approvisionnement• Direction | Fonctions : <ul style="list-style-type: none">• Programme• Cycle de programme• Suivi |

Annexe 9. Présence du PAM au Togo



Date Created: 20 Jan 2025 - Contact: hq.gis@wfp.org
 Website: www.wfp.org - Prepared by: APP GRS
 Map Reference: TGO_WFP_PRES_A3P_2023

Data sources: WFP offices; WFP - Boundaries: OCHA
 Roads: ©OpenStreetMap Contributors
 Populated places: GeoNames

The designations employed and the presentation of material in the maps do not imply the expression of any opinion on the part of WFP concerning the legal or constitutional status of any country, territory, city or sea, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

© World Food Programme 2025

Annexe 10. Liste des évaluations pertinentes (liste non exhaustive)

- A. *Évaluation des activités de renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'alimentation scolaire au Togo de 2016 à 2018* : [Rapport d'évaluation](#)
- B. *Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale 2018-2023* : [Rapport d'évaluation](#)
- C. *Évaluation de la Politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence [En cours – le Togo fait l'objet d'un cas d'étude]* : [TdR de l'évaluation](#)
- D. *Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs au renforcement des capacités des pays tirés des évaluations décentralisées (de 2016 à 2019)* : [Rapport](#)
- E. *Synthèse des éléments factuels et des enseignements concernant les partenaires coopérants du PAM tirés d'évaluations centralisées et décentralisées* : [Rapport](#)
- F. *Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs à la mesure et au suivi de la performance du PAM tirés d'évaluations centralisées et décentralisées (2018–2021)* [Rapport](#)
- G. *Évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des Objectifs de développement durable, 2020* : [Rapport](#)
- H. *Summary of evaluation evidence: Community Engagement in West and Central Africa* [Rapport](#)
- I. *Summary of evaluation evidence: Targeting in Emergencies* [Rapport](#)

Annexe 11. Calendrier prévisionnel

| Phase 1 – Préparation | | Rôles | Dates |
|-------------------------------|---|--------------------------|-----------------------|
| | TdR finaux | EM+QA2 | 4 avril 2025 |
| | Soumission des propositions | LTA | 12 avril 2025 |
| | Revue des propositions | EM+RA+QA2 | 28 mai 2025 |
| | Contractualisation | EM | 30 juin 2025 |
| Phase 2 – Cadrage | | Rôles | Dates |
| | Préparation de l'équipe, séances d'information et revue documentaire | Équipe d'évaluation (ET) | 4 août – 19 sept 2025 |
| | Mission de cadrage au Togo | EM+RA+TL | 22-26 sept 2025 |
| | Ébauche du rapport de cadrage soumis par ET à OEV | ET | 31 oct 2025 |
| | Revue du rapport de cadrage par EM+RA+QA2 | EM+RA+QA2 | 4-7 nov 2025 |
| | Revue du rapport de cadrage par DDoE | DDoE | 11-14 nov 2025 |
| | Révision du rapport de cadrage par ET | ET | 17-20 nov 2025 |
| | Approbation de l'ébauche du rapport de cadrage par OEV | DDoE | 21 nov 2025 |
| | Ébauche du rapport de cadrage partagée avec le BP | EM | 24 nov 2025 |
| | Revue de l'ébauche du rapport de cadrage par le BP | BP | 24 nov-5 déc 2025 |
| | Soumission du rapport de cadrage révisé | TL | 8-12 déc 2025 |
| | Revue du rapport de cadrage et obtention de l'approbation finale par QA2 | EM | 15-19 déc 2025 |
| | EM diffuse le rapport final de cadrage aux principales parties prenantes du PAM pour information et publie une copie sur l'intranet | EM | 22 déc 2025 |
| Phase 3 – Collecte de données | | Rôles | Dates |
| | Collecte de données au Togo | ET | 19 janv-6 fév 2026 |
| | Présentation/discussion des résultats préliminaires | ET | 5 mars 2026 |
| Phase 4 - Rapports | | | |
| Ébauche 0 (D0) | Ébauche du rapport provisoire d'évaluation soumise à OEV | TL | 27 mars 2026 |
| | Commentaires sur le rapport d'évaluation envoyés au TL | EM+RA+QA2 | 3 avril 2026 |
| Ébauche 1 (D1) | Rapport révisé soumis à l'OEV | TL | 17 avril 2026 |
| | Revue du rapport par DDoE | DDoE | 20-24 avril 2026 |
| | Ajustements effectués par ET pour répondre aux commentaires DDoE | ET | 27-30 avril 2026 |
| | Revue de l'ébauche du rapport d'évaluation par l'IRG | EM/IRG | 4-15 mai 2026 |
| | Atelier des parties prenantes à Lomé | EM+QA2+TL | 25-27 mai 2026 |
| | Rapport révisé soumis à l'OEV | ET | 5 juin 2026 |
| D 2 | Revue du D2 | EM+RA+QA2 | 8-12 juin 2026 |

| | | | |
|-------------------------------------|---|----------------|-----------------|
| | Version révisée soumise à OEV | TL | 19 juin 2026 |
| Ébauche | Revue du D3 | EM+RA+QA2 | 22-25 juin 2026 |
| | Demander l'approbation finale du DoE/DDoE | EM | 26-30 juin 2026 |
| Rapport succinct d'évaluation (SER) | Ébauche du rapport succinct d'évaluation | EM | Juillet 2026 |
| | Revue SER D0 | QA2 | Juillet 2026 |
| | Demander la validation du SER par TL | EM | Juillet 2026 |
| | Demander l'autorisation du DoE/DDoE pour diffuser le SER | DoE | Août 2026 |
| | L'OEV diffuse le SER au Conseil d'administration (CA) du PAM pour information dès l'autorisation du Directeur de l'évaluation | DoE/DDoE | Août 2026 |
| | Phase 5 – Conseil d'administration et suivi | Rôles | Dates |
| | Soumission du SER/recommandations au CPP pour réponse de la direction + SER au Secrétariat du CA pour révision et traduction | EM | Septembre 2026 |
| | Actions finales, affichage sur les sites Web OEV, table ronde CA, etc. | EM | Octobre 2026 |
| | Présentation et discussion du SER à la table ronde du CA | DoE/DDoE et EM | Février 2027 |
| | Présentation du rapport succinct d'évaluation au CA | DoE/DDoE | Juin 2027 |
| | Présentation de la réponse de la direction au CA | D/ CPP | Juin 2027 |

Annexe 12. Liste des sigles utilisés dans le document

| | |
|---------------|--|
| ACR | rapport annuel de pays |
| BR | Bureau régional |
| BP | Bureau de pays |
| CACMP | Centre africain de Contrôle et de Prévention des Maladies |
| CBT | transferts de type monétaires |
| CCDD | Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable |
| USD | dollars des États-Unis |
| EDS | effet direct stratégique |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FFA | Assistance alimentaire pour la création d'actifs |
| GRI | Groupe de référence interne |
| GNUE | Groupe des Nations Unies pour l'évaluation |
| IDH | indice de développement humain |
| MAM | malnutrition aiguë modérée |
| NBP | Plan basé sur les besoins |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| ODD | objectif de développement durable |
| OEV | Bureau de l'évaluation du PAM |
| OIM | Organisation internationale pour les migrations |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PBB | plan basé sur les besoins |
| PSP | Plan stratégique de pays |
| PSPP | Plan stratégique de pays provisoire |
| RB | révision budgétaire |
| RBD | Bureau régional de Dakar |
| TdC | théorie du changement |
| UNHAS | Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |

Bureau de l'évaluation

Via Cesare Giulio Viola 68/70

00148 Rome, Italie Tél. : +39 06 65131

wfp.org/independent-evaluation